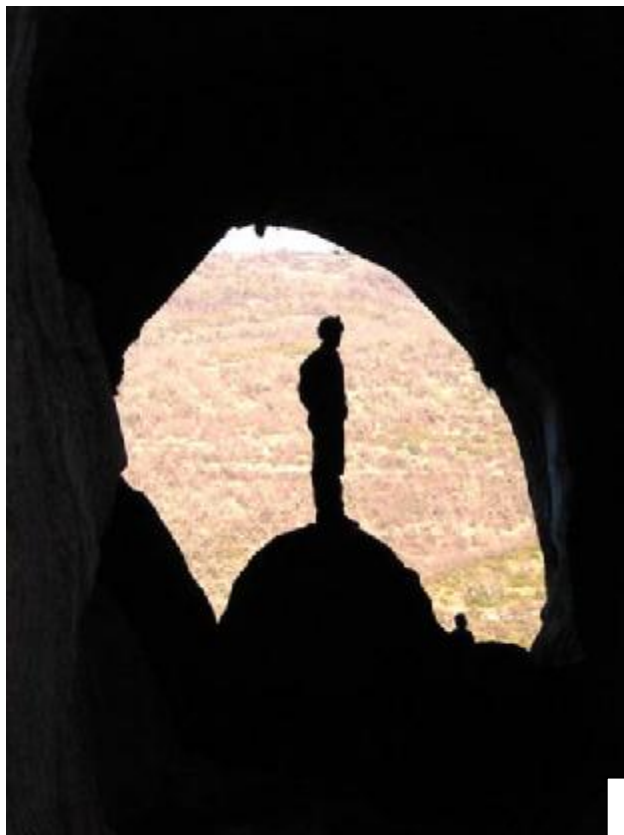




Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

Création de sentiers en milieu karstique



Défis

E njeux

Réalisation

Guide : version 1
décembre 2005



Fédération Française de Spéléologie



Comité de Spéléologie Régional Midi-Pyrénées



Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

Création de sentiers en milieu karstique Défis – E njeux - Réalisation

Guide : version 1 – décembre 2005

Fédération Française de Spéléologie

28, rue Delandine – 69002 LYON

T él. : 04 72 56 35 70 – Fax : 04 78 42 15 98

Mail : secretariat@ffspeleo.fr

Site internet : <http://ffspeleo.fr>

Comité de Spéléologie Régional Midi-Pyrénées

7, rue André Citroën – 31130 BALMA

T él. : 05 61 11 71 60 ou 08 73 18 03 28 – Fax : 05 61 48 00 39

Mail : comite.speleo.midipy@free.fr

Site internet : <http://comite.speleo.midipy.free.fr>

Groupe de travail : Eric Alexis, Guy Bariviéra, Alain Dole, Philippe Ducassé, Robert Guinot, Delphine Jaconelli, Thierry Larroque, Laurent Maffre, Cécile Morlec, Bruno Nurisso, Hervé Plantier, Fabrice Rozier, Nicole Ravaiau, Philippe Rouch, Denise Soulier.

Rédaction : Delphine Jaconelli.

Photos : Alain Massuyeau, Michel Soulier, Lionel Thierry.



Création de sentiers en milieu karstique

Défis – Enjeux - Réalisation

Par ce que la spéléologie, ça ne se passe pas qu'en profondeur et que tout est visible en surface, venez voir ce que vous n'avez pas encore vu

Sommaire

Introduction	1
I- Le concept « sentier karstique »	2
1- Un sentier karstique, qu'est-ce que c'est ?	3
2- Les objectifs de création d'un sentier karstique	5
3- Un projet au cœur du développement durable	6
4- Analyse des publics potentiels	9
II- Réalisation du projet	13
1- Les critères d'identification d'un site potentiel pour la création d'un sentier karstique	14
- l'accessibilité	
- la durée	
- la configuration	
- la dimension humaine, le lien social	
- les ressources existantes liées au tourisme	
- le thème et les ressources naturelles à valoriser	
- Vue d'ensemble des facteurs	
2- Un réseau d'acteurs	18
- un acteur, qu'est-ce que c'est ?	
- un réseau, pourquoi et comment ?	
- les différents acteurs potentiels.	
3- Stratégies de communication	25
a. Sur le terrain	25
- Aménager, c'est communiquer	
- En pratique, l'aménagement sera choisi en fonction des objectifs poursuivis	
- Finalement : équiper, ne pas équiper, telle est la question ...	
- La responsabilité en terme d'aménagements	
b. Autour du projet	29
- La mise en réseau des sentiers	
- Le guide technico-culturel	
- La création d'un site internet	
- De l'information gratuite à travers des dépliants	
- Les médias	



Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

c. Sur le terrain : la boucle est bouclée -----	33
- Une charte graphique	
- Vue d'ensemble sur la communication	
III- L'aboutissement et l'évaluation du projet -----	36
1- Les dépenses à engager et les ressources à mobiliser -----	37
2- L'évaluation du projet -----	41
- Qu'est ce que l'évaluation ? Pourquoi et quand évaluer ?	
- Comment évaluer ?	
- Concrètement pour notre projet	
Annexes : fiches et outils pratiques -----	46
- Annexe 1 : Identification et connaissance du site proposé.	
- Annexe 2 : Modèle de convention à passer avec le propriétaire.	
- Annexe 3 : Modèle de convention à passer avec le gestionnaire.	
- Annexe 4 : Modèle de convention de partenariat (communiqué, valorisation).	
- Annexe 5 : Fiches d'aide au montage du plan de financement.	
Les abréviations utilisées -----	64
Bibliographie -----	65

Pour le dossier régional Midi-Pyrénées, les parties précédentes seront complétées par la partie suivante :

IV- De la théorie à la pratique, une expérience concrète :	
la région Midi-Pyrénées expérimente la création d'un réseau de sentiers karstiques	
1- Les sites de pratiques de la spéléologie en Midi-Pyrénées	
2- Présentation du Comité de Spéléologie Régional Midi-Pyrénées	
3- Contexte et historique du projet	
4- La création d'un réseau de sentiers karstiques en Midi-Pyrénées	
5- Les sites retenus	
6- Les stratégies de communication retenues	
7- Le budget prévisionnel	



Le sentier karstique : un outil concret au service du développement durable

A partir d'une expérience concrète et d'un outil innovant (le sentier karstique), ce « guide » tente de poser les bases d'une nouvelle approche systémique pour la promotion de la spéléologie à travers les sentiers karstiques en positionnant ce projet en tant que vecteurs : éducatif et de loisirs, économique, de sensibilisation et protection de l'environnement et de lien social.

Plus qu'un outil de promotion de nos disciplines, le sentier karstique est un outil de dynamisation d'un secteur territorial qui combine les approches sportive, environnementale, d'aménagement du territoire et de gestion par la prise en compte de l'ensemble des acteurs et des préoccupations du public et des populations locales dans la construction de l'offre.

Réaliser un sentier karstique n'est pas le fait du hasard mais de la prise en compte de nombreux facteurs par une approche transversale dont la méthode n'est pas toujours évidente à exprimer ...

Espérons vivement que vous trouverez dans ce petit document un premier pas pour une grande ballade ...





Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

Partie I :
Le concept
"sentiers karstiques"





Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

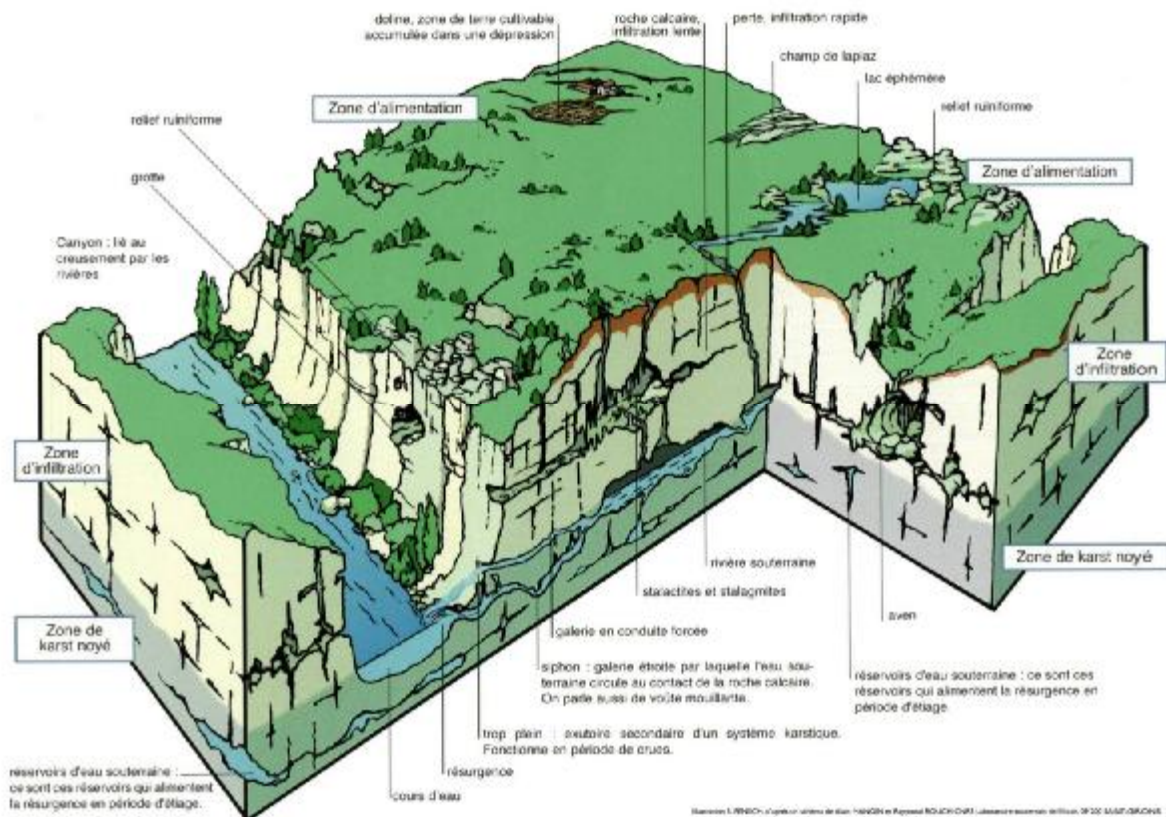
I-1-

Un sentier karstique, qu'est-ce que c'est ?

Le mot « karst » provient du nom d'une région sauvage et aride du Nord de la Yougoslavie où les phénomènes liés au calcaire ont été étudiés pour la première fois.

Le karst est un relief, un plateau calcaire, où l'on rencontre :

- des phénomènes de surface : fissures, dolines, pertes, entrées de grottes, gouffres, résurgences, lapiaz, ...
- des phénomènes souterrains : grottes, galeries, rivières souterraines, ...



La principale caractéristique hydrologique du karst est l'absence ou la rareté des cours d'eaux superficiels. La plupart des écoulements visibles prennent leur source en dehors du domaine karstique. Ils disparaissent dès qu'ils arrivent sur les affleurements calcaires dans des pertes (zone d'absorption des eaux de surface).



Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

Les eaux de pluie se perdent parfois dans une dépression fermée appelée doline.

Le lieu de sortie de ces eaux aux points bas des massifs karstiques est appelé émergence.

Selon les cas on parle de :

- résurgence : correspondant à des pertes concentrées bien localisées,
- exurgence : correspondant à des infiltrations diffuses à la surface du karst.

9 Un sentier dit karstique est donc un sentier réalisé dans les paysages caractéristiques de ce relief particulier que constitue le karst.

Créés ainsi sur les espaces de pratique de la spéléologie, discipline dont les activités sont peu ou mal connues, les sentiers karstiques constituent alors un véritable lien avec ce que vivent les spéléologues à travers leur expérience à la fois sous terre mais également sur terre.

Ils contribuent à la mise en valeur d'un site karstique remarquable par l'accueil du public.

Le développement de leur concept permettra de faire ainsi découvrir l'aventure spéléologique à ciel ouvert.

- 9 Toutefois, la réflexion menée en amont du projet lui a révélé bien d'autres reconnaissances répondant particulièrement au concept de développement durable.



Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

I-2-

Les objectifs de création d'un sentier karstique

Initiatrice du concept, la Fédération Française de Spéléologie perçoit dans ce projet la promotion de ses activités en les ouvrant à un public le plus large possible et en démocratisant ainsi les disciplines de ce sport pas comme les autres, enfermé trop souvent dans des clichés bien éloignés de la réalité.

Trois grands objectifs généraux ressortent alors de ce projet :

- 1- Promouvoir la spéléologie et la diversité des domaines auxquels elle touche (environnement, culture, scientifique, ...) à travers la valorisation de paysages de surface liés au karst (gouffres, dolines, résurgences, pertes, ...) : satisfaire les besoins dans l'intérêt de la discipline et de son cadre exceptionnel.
- 2- Sensibiliser, éduquer sur le milieu caractéristique du karst et sa fragilité : sa diversité, ses richesses et la nécessité de le protéger.
Rappelons ici que la Fédération Française de Spéléologie est agréée par le Ministère de l'Environnement, la connaissance et la protection de l'environnement font partie intégrante de ses buts. Nombreux comités régionaux, départementaux et clubs le sont également.
- 3- Pérennisation économique du projet et de l'association. Dans le but de pérenniser ses emplois : montage et coordination du projet, réalisation de documents et activités possibles sur chaque sentier créé, communication, ...

Vitrine vivante de la spéléologie et de ses diverses activités, ce projet est à la fois un projet sportif et environnemental, éducatif, culturel, social et économique.

L'implication des bénévoles est essentielle et à l'origine même des sentiers karstiques qui émergeront. La réalisation de ce projet nécessite par ailleurs la mise en place d'un réseau de partenaires sans qui rien n'est possible. Les sentiers karstiques doivent permettre de structurer et de partager des projets communs réalistes.

Bien au-delà des objectifs de la FFS, ce projet s'intègre de fait dans une démarche de développement durable, ce qui en fait sa pertinence.

Il ne s'agit ci-après que de la retranscription d'un questionnaire mené en amont du projet afin de le positionner au cœur même de cette démarche.

Les éléments qui sont donc cités, seront pris en compte, complétés et/ou développés dans les chapitres suivants pour construire une offre viable et pérenne.

Ajoutons à ces objectifs principaux :

- l'exemplarité, expérience qui pourra être reconduite ailleurs,



Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

I-3-

Un projet au cœur du développement durable

Dans le cadre de nos activités spéléologiques alliant sport, environnement, culture, ... comment le projet de sentiers que nous proposons, situés dans des zones peu connues nommées zones karstiques, peut créer du lien social et de l'économie et s'inscrire ainsi dans une démarche de développement durable ?

Nous proposons d'intégrer l'ensemble des actions liées aux sentiers karstiques, quel que soit leur stade d'apparition : dans la phase de conception du projet, de réalisation ou d'évaluation, dans un questionnement préalable afin de mettre en avant leur lien avec le développement durable.

Nous nous appuyons sur la méthode avancée par l'Agence Régionale Pour l'Environnement Midi-Pyrénées dans sa plaquette « Le développement durable en marche en Midi-Pyrénées ». Les liens avec le développement durable seront donc mis en avant par un questionnement autour de 6 mots clé :

Environnement / Economie / Social et culturel
Partenariat et subsidiarité / Participation / Solidarité.

En matière d'Environnement

- Un sentier karstique propose une découverte et une valorisation du milieu naturel karstique et aborde la diversité des thèmes liés à ce milieu (paysage, archéologie, eau, ...),
- Il permet une sensibilisation et une éducation à la préservation de ce milieu particulièrement fragile : sa diversité, ses richesses, la nécessité de le protéger,
- Il permet de valoriser le patrimoine local.,
- Il répond à une pratique respectueuse de l'environnement (intégrée dans les statuts de notre Fédération).

En matière d'Economie

- Le projet de création de sentier(s) karstique(s) joue un rôle économique à plusieurs niveaux :
- Pérennité des structures spéléologiques, pérennisation des emplois des structures spéléologiques,
 - Diversification de l'offre touristique : milieu particulier peu connu,
 - Education : le sentier karstique est un outil pédagogique, support pour les centres de vacances et de loisirs, les écoles départementales de spéléologie, les animations scolaires, support pour diverses manifestations organisées par des associations, collectivités, ministères, ... : journées nationales de l'environnement, journées du patrimoine, week-end en famille, ...
 - Economie de proximité : retombées économiques pour les professionnels des loisirs par la création d'un support pour leur activité, développement des activités commerciales à proximité (café, restaurant, centre commercial, ...), intégration dans des démarches déjà existantes de développement local : PNR, Pays, ...



Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

Dans le domaine social et culturel

Ce projet se révèle important créateur de liens sociaux.

- Ouverture sur un tourisme culturel, lié au patrimoine,
- Mise en place de sites pédagogiques,
- Diversité des thèmes abordés,
- Accès à un très large public : réponses aux différentes attentes : pratique familiale, jeunes, de proximité ou « de touriste », ..., et projet à dimension intergénérationnelle,
- Etroitement lié à la randonnée, activité à forte connotation sociale,
- Promotion de la spéléologie, activité à valeurs fortes : esprit d'équipe, solidarité et convivialité,
- Lien avec le milieu souterrain et possibilité de rencontrer des spéléologues en action,
- Les valeurs sociales et éducatives du sport sont reconnues, support d'activités telles que le week-end du sport en famille initié par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, les sentiers karstiques contribuent à créer du lien social dans des milieux peu connus, (Notons que le sentier karstique peut être également support d'activités pour les journées du patrimoine ou encore les Journées Nationales de la Spéléologie, et bien d'autres manifestations, ...),
- Ouvert à tous, le sentier karstique génère une mixité sociale,
- Créer du dialogue entre les spéléologues (à l'origine du projet), les usagers, les commerçants de proximité, les partenaires et acteurs concernés par le sentier,
- Implication de bénévoles et acteurs, partenaires,
- Création d'une identité forte commune aux sentiers.

En matière de partenariat et subsidiarité

- Mise en réseau de nombreux partenaires et acteurs dans divers domaines : environnement, sport, tourisme, ...,
- Projet mené en étroite collaboration avec les acteurs locaux (communes, PNR, ...),
- Intégration du projet sur des territoires ou d'autres organismes poursuivent des objectifs similaires : territoire Natura 2000, Pays, CDESI, ...
- Mise en place d'outils d'information (site internet, médiatisation, ...),
- Intervention dans le projet de chaque échelon (local, départemental, régional et national),
- Mise en réseau (en fonction de la communication choisie),
- Projet transférable à d'autres territoires : exemplarité du projet dont l'expérience pourra être reconduite ailleurs.

En matière de participation

- Démarche participative des membres de l'association dans la réalisation et la mise en place du projet. Le projet s'intègre pleinement dans la démarche politique de l'association [exemple : plan de développement de la spéléologie et de la descente de canyon, et démarche de réalisation d'un Agenda 21 pour le CSR Midi-Pyrénées],
- Participation de l'ensemble des acteurs : rencontres, discussions, partenariats, ...,
- Importance de la communication autour de ce projet (faire savoir) : réalisation de documents, d'outils de communication,
- En fonction de la demande des utilisateurs potentiels : réalisation de support pédagogique, ...



En matière de solidarité

- Facilitation d'accès aux connaissances relatives au milieu souterrain, à la pratique de la spéléologie et aux différentes activités de cette discipline,
- Valorisation du patrimoine des communes et prise en compte des attentes et besoins des acteurs locaux,
- Activité gratuite ouverte à un très large public, les supports qui seront mis en place seront accessibles facilement et à des coûts abordables.



Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

I-4-

Analyse des publics potentiels

Il est important de faire une analyse des publics potentiels et de leurs attentes afin de pouvoir intégrer notre projet dans une offre répondant à une demande non satisfaite ou pas totalement et d'en assurer ainsi sa viabilité. Notre objectif étant de toucher un public le plus large possible, nous nous attacherons à prendre en compte les données ci-dessous et de retenir les plus pertinentes pour déterminer des critères d'identification d'un site potentiel pour la création d'un sentier karstique.

Quelques données et tendances générales sur la randonnée et loisirs de nature

La marche est la première activité physique des français !

L'évolution quantitative de la demande touristique est réelle : phénomène dû à l'augmentation du temps libre par la réduction du temps de travail à 35 heures, à l'urbanisation croissante, ...

L'évolution qualitative prend elle aussi une place de plus en plus importante.

De nombreuses études corroborent et démontrent que les raisons principales du choix sont les suivantes :

- le besoin de nature, de ressourcement lié à l'urbanisation,
- la découverte,
- la recherche de sensation,
- la convivialité,
- et la qualité de l'environnement, déterminante dans le choix.

D'autres tendances importantes sont à retenir telles que :

- l'effort physique est aujourd'hui moins recherché par les adeptes de la randonnée,
- la dimension culturelle de la randonnée est actuellement très marquée,
- les itinéraires les plus prisés sont ceux qui demandent moins de 4 heures de marche,
- les randonneurs sont adeptes des itinéraires en boucle, qui les ramènent à leur point de départ.

Les données mentionnées ci-dessus, énoncées rapidement de façon pragmatique, seront reprises dans le chapitre posant les critères d'identification d'un site potentiel à la création d'un sentier en milieu karstique.

Féminisation des publics

Quelques données importantes à retenir :

- La part grandissante des femmes parmi les randonneurs est l'un des principaux moteurs du développement de la pratique, à la fois par son impact numérique et par l'influence de la femme dans le choix des activités et des lieux de loisirs.



Les femmes sont devenues majoritaires parmi les randonneurs réguliers.
(Fédération Française de la Randonnée Pédestre)

- Une tendance générale sur l'ensemble des activités de pleine nature : les femmes sont prépondérantes dans les activités dont les motivations sont liées à la découverte, le paysage, ..., comme par exemple la randonnée. (Dominique GIARD – SEATEM)
- L'étude réalisée par le Comité de Spéléologie Régional Midi-Pyrénées en 2004 sur « les femmes et la spéléologie » met également en avant cet intérêt prononcé des femmes pour une pratique liée au thème environnemental, scientifique, culturelle, ..., de la discipline.

Public « Famille »

D'après la FFRP, il existe une vraie demande pour des itinéraires à pratiquer en famille qui se traduit par des promenades ou petites randonnées. Le succès des sentiers d'Emilie peut témoigner de cette attente.

Une autre donnée à souligner est que la pratique en famille est plutôt constituée d'activités de découverte.

Notons que le public « famille » est étroitement lié au public « femmes » puisque plusieurs études montrent que les freins majeurs de la pratique sportive féminine sont la période pré et post grossesse qui entraînent leur indisponibilité prolongée ensuite par la garde de enfants. Les tendances avancées pour le public « famille » complètent celles que nous avons souligner pour le public « femme » et on constate une symbiose public famille – public femmes.

Public « jeunes »

Le public famille implique directement le public jeune puisqu'il s'agit de mettre en place des itinéraires accessibles aux enfants.

En outre, le public « jeunes » peut être touché à travers les centres de vacances et de loisirs, les activités scolaires, les écoles départementales de spéléologie, ...

La diversification des tranches d'âge pour la randonnée est réelle : si la classe 25-49 ans était dominante auparavant, les jeunes sont de plus en plus intéressés par ce domaine.

Ce phénomène d'attraction se traduit également chez les 50 ans et plus, alors attention, jeunes ou moins jeunes, à n'oublier personnes. Notre projet est en fait un projet inter générationnel.

Public de proximité

La demande d'une offre de proximité est réelle. On part souvent bien loin pour découvrir et visiter des sites, ... mais on ne connaît pas forcément ceux qui se trouvent près de chez soi ! et là, l'expérience de chacun pourra sûrement en témoigner.

La FFRP met en effet en avant que la motivation touristique n'est pas la seule à prendre en compte lorsqu'il s'agit de créer des itinéraires de promenades ou de randonnées.

La création de nouveaux sites est également une demande du public vis-à-vis du tourisme et des loisirs sportifs de nature.



Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

9 Nous remarquons au premier abord que les grands objectifs de création d'un sentier karstique à travers les thèmes qu'ils abordent : milieu naturel, environnement, spéléologie, ... peuvent d'ores et déjà répondre aux attentes des publics. Les critères d'identification que nous retiendrons seront ensuite déterminants pour affiner « l'offre ».

Public « handicapé »

Ces sentiers pourront être le support d'activités pour un public handicapé : actions menées dans le cadre de la politique de nos structures spéléologiques : actions fédérales spécifiques à destination de ce public , téléthon par exemple.

L'objectif est de favoriser l'accessibilité de tous à la spéléologie à travers son milieu particulier lors de rencontres pour partager un moment de vie.

C'est dans ce sens également que les « produits » proposés sur le sentier seront « pensés » également pour le public à revenu modeste : document gratuit, ou tarifs abordables.

Autres bénéficiaires

Les sentiers que nous proposons de réaliser ont bien d'autres bénéficiaires que le « grand public ».

Bien sûr, **les spéléologues** en premier temps, à l'origine même et réalisateurs du projet, en seront les bénéficiaires privilégiés par le développement de l'image de leur discipline, la mise en valeur de leurs études, travaux et recherches, et de leur milieu de pratique. Toutes les facettes de la spéléologie seront mises en avant. Ces sentiers seront un outil lors des Journées Nationales de la Spéléologie, pour les Ecoles Départementales de Spéléologie, et autres actions de promotion de leur discipline.

Ensuite, de nombreux **partenaires** : liés au tourisme, à l'environnement, au sport, spécialisés sur les différents thèmes abordés par les sentiers : Agence de l'Eau, Service Régional de l'Archéologie, Agence Régionale Pour l'Environnement, ...

Les acteurs locaux :

- Les **élus** : la réussite des sentiers proposés est étroitement liée à la politique de dynamique locale mise en place et devront s'intégrer si possible dans des démarches déjà existantes : Parc Naturel Régional, Pays, Natura 2000, CDESI, ..., politique locale de valorisation touristique.
- Les **professionnels** : support pour leurs activités et publicité des professionnels de la restauration et hébergement à proximité.
- Les **autres utilisateurs** du milieu : randonneurs, VTTistes, ...

Les **associations** de protection de l'environnement pourront également être bénéficiaires de ces sentiers : contribution à la valorisation et à la protection d'un milieu naturel et des actions menées dans ce sens.



(Notons que la Fédération Française de Spéléologie, ainsi que de nombreux CSR et CDS, possèdent l'agrément Protection de la Nature)

Ces sentiers constitueront des supports d'activités à l'ensemble des bénéficiaires pour diverses manifestations telles que les Journées du Patrimoine, week-end du sport en famille, ...

Le soutien et l'aval de ces bénéficiaires sont essentiels à la réussite du projet, certains étant des décideurs leur accord est même indispensable. Il ne s'agit pas d'imposer notre projet mais de l'intégrer à une politique déjà affirmée afin que chacun puisse se l'approprier et participer à sa mise en place, à son développement et à son avenir.





Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

Partie II : *Réalisation du projet*





Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

II-1-

Les critères d'identification d'un site potentiel pour la création d'un sentier karstique

Le site qui sera proposé à la création d'un sentier karstique doit répondre à des critères d'identification qui lui assureront une viabilité et une pérennité.

Ces critères sont étroitement liés :

- aux attentes des usagers potentiels,
- aux objectifs poursuivis,
- aux ressources disponibles.

La pertinence de ces critères résulte de choix stratégiques nécessaires.
Le tracé est en effet le résultat d'une réflexion menée en amont :

Il ne faut pas chercher à valoriser un territoire après avoir défini le tracé d'un sentier, mais il faut choisir le tracé pour valoriser le territoire.

L'accessibilité du sentier

Un des points primordiaux à réfléchir en amont est l'accessibilité du sentier.
Il est en effet essentiel de s'appuyer sur un tracé déjà existant et entretenu, même si des ajustements de parcours sont nécessaires.

Dans ce sens, il est important de se rapprocher :

- de la FFRD car c'est en général elle qui a ouvert les sentiers,
- de l'organisme local qui entretient les sentiers (FFRP, communautés de communes, PNR, ...)

Cela évitera plusieurs problèmes à régler, tels que :

- les droits de passage en fonction des domaines sur lesquels passe le sentier, public ou privé, et ainsi le respect du droit juridique en la matière. Même si les sentiers de la randonnée pédestre (GR, GRP, PR) n'ont pas de valeur juridique, l'aspect juridique des voies empruntées a déjà été réglé et est géré par la FFRP.
- l'entretien des sentiers qui est important pour la pérennité du sentier. L'expérience l'a montré : des sentiers dits karstiques ont périclité, à cause d'un entretien non assuré le sentier abandonné devient impraticable tant en terme de cheminement qu'en terme d'entretien du balisage.

Il ne s'agit pas là de contredire ce que l'on vient d'affirmer quelques lignes auparavant, à savoir qu'il ne faut pas chercher à valoriser un territoire après avoir défini le tracé d'un sentier, mais qu'il faut choisir le tracé pour valoriser le territoire, mais il s'agit de trouver un tracé déjà existant qui réponde au mieux aux critères retenus parmi les nombreux sentiers existants déjà.

9 L'accessibilité du sentier est un des critères primordiaux.

Le tracé du sentier karstique doit reprendre celui d'un autre sentier déjà existant et entretenu.

La durée du sentier

Comme nous l'avons rapidement abordé dans un chapitre précédent, les itinéraires les plus prisés sont ceux dont la durée est égale ou inférieure à 4 heures de marche.



Mieux vaut réaliser un sentier pas trop long mais qui montre l'essentiel, qu'un sentier trop long dont l'intérêt importe peu.

- 9 La durée du sentier peut donc constituer un critère.**
Durée =< 4 heures

La configuration du tracé

L'observation de la pratique montre que les itinéraires qui reviennent à leur point départ sont affectionnés.

D'un point de vue pratique, cela ne nécessite pas de problème d'organisation en matière de véhicule et les utilisateurs du sentier n'ont pas à revenir sur leurs pas.

- 9 On privilégiera donc un tracé en boucle.**
Point de départ = point d'arrivée

La dimension humaine

« De façon générale, la promenade et la randonnée sont des activités à forte connotation sociale, rencontrer l'autre, discuter, partager, ... font partie des motivations qui sous-tendent l'activité ». (FFRP)

Par ailleurs, ne perdons pas de vue l'objectif de promotion de la spéléologie à travers les sentiers que nous proposons, pour laquelle il est important que les promeneurs puissent rencontrer des spéléologues.

Sur le tracé du sentier, la présence d'une cavité de type classique ou d'une cavité sur laquelle l'activité spéléologique est importante pourra alors permettre cette rencontre ou d'installer des dispositifs pouvant mettre en scène l'aventure humaine sous terre.

- 9 Créer un lien social par la présence sur le tracé d'une cavité attractive spéléologiquement parlant ;**
En réponse aux attentes des promeneurs et aux objectifs fixés par les spéléologues.

Les ressources existantes liées au tourisme

La politique locale de valorisation touristique est à prendre en compte. Elle nous permettra de nous appuyer sur des ressources existantes :

- En terme d'attractivité : l'importance du sentier de se trouver dans un territoire à fort pouvoir attractif en terme de capacités touristiques est à souligner. Le point de départ se situe ainsi dans un lieu déjà attrayant à partir duquel on proposera un parcours lié à la découverte culturelle du site. Si ce site fort est lié à la spéléologie en s'adossant à un site souterrain renommé, ce n'en sera que mieux (exemple : faire partir un sentier du gouffre de Padirac).
- En terme de services : il est toujours intéressant de trouver à proximité du départ du sentier, quelques commerces où le promeneur pourra se rafraîchir, se restaurer, voire s'héberger.
- En terme d'accueil : il est également important que l'on puisse trouver des lieux d'accueil : point accueil, offices du tourisme.

- 9 Intégrer le sentier dans un territoire où la politique touristique est forte contribuera à sa prospérité.**



Le thème et les ressources naturelles à valoriser



Toute la difficulté dans notre projet est sans doute de faire le lien entre le sentier en surface et le monde souterrain.

La spéléologie est une activité plurielle qui intéresse de nombreux domaines. Attention donc à ne pas « se noyer » en voulant essayer de montrer toutes les facettes de l'activité sur un seul tracé. Mieux vaut *mettre l'accent sur un thème précis* et bien le montrer et le faire ressentir.

Exemples de thème : l'eau reviendra certainement souvent mais aussi des thèmes moins abordés habituellement tels que l'archéologie, la biospéléologie, l'apport des spéléologues à la société, ...

Un choix s'imposera alors sûrement mais, comme nous l'avons déjà sous-entendu être sélectif, c'est être pertinent !

Par ailleurs, ces choix ne doivent pas être perçus négativement mais au contraire doivent permettre une meilleure promotion de nos activités et peuvent amener à une stratégie de communication, et c'est le cas du Comité de Spéléologie Régional Midi-Pyrénées, qui va mener une politique de réseau de sentiers karstiques créés dans chaque département, coordonnée régionalement. Les choix réalisés sur chaque sentier seront complémentaires afin de créer un réseau de sentiers dans la région (voir chapitre « stratégies de communication »).

Les sentiers karstiques sont en lien direct avec la présentation et la valorisation d'un intérêt paysager, culturel, naturel, ... et par là même répondent aux différentes attentes des publics.

L'objectif est de mettre en place un itinéraire suggéré : on invite ainsi les publics à suivre un parcours prédéfini afin de leur montrer ce que l'on veut qu'ils voient tout en répondant à leurs souhaits (besoin de nature, découverte, dimension culturelle du site, ..). L'enjeu est important et étroitement lié aux ressources patrimoniales présentes sur le site.



Les ressources naturelles

Là encore le mot d'ordre est « sélection ».

Il est inutile de mettre en valeur toutes les dolines, par exemple, qui pourraient se trouver sur le territoire envisagé pour la mise en place d'un sentier karstique. Toutes les ressources patrimoniales ne justifient pas que l'on propose le passage de l'itinéraire.

Quelques questions sont à se poser sur la ressource à mettre en valeur :

- est-elle représentative ou illustrative ?
- est-elle rare ou unique ?
- présente-t-elle un caractère insolite ?
- a-t-elle des qualités esthétiques ?
- est-elle visible facilement pour le public ?

De façon générale, il faut que le thème soit original. De nombreux sentiers d'interprétation à thème existent déjà, il faut donc se démarquer en offrant un thème riche de sens. La mise en valeur du thème à travers le tracé du sentier doit ensuite proposer aux publics des points de vue typiques qu'ils pourront facilement identifier, et qui les amèneront involontairement à se questionner.

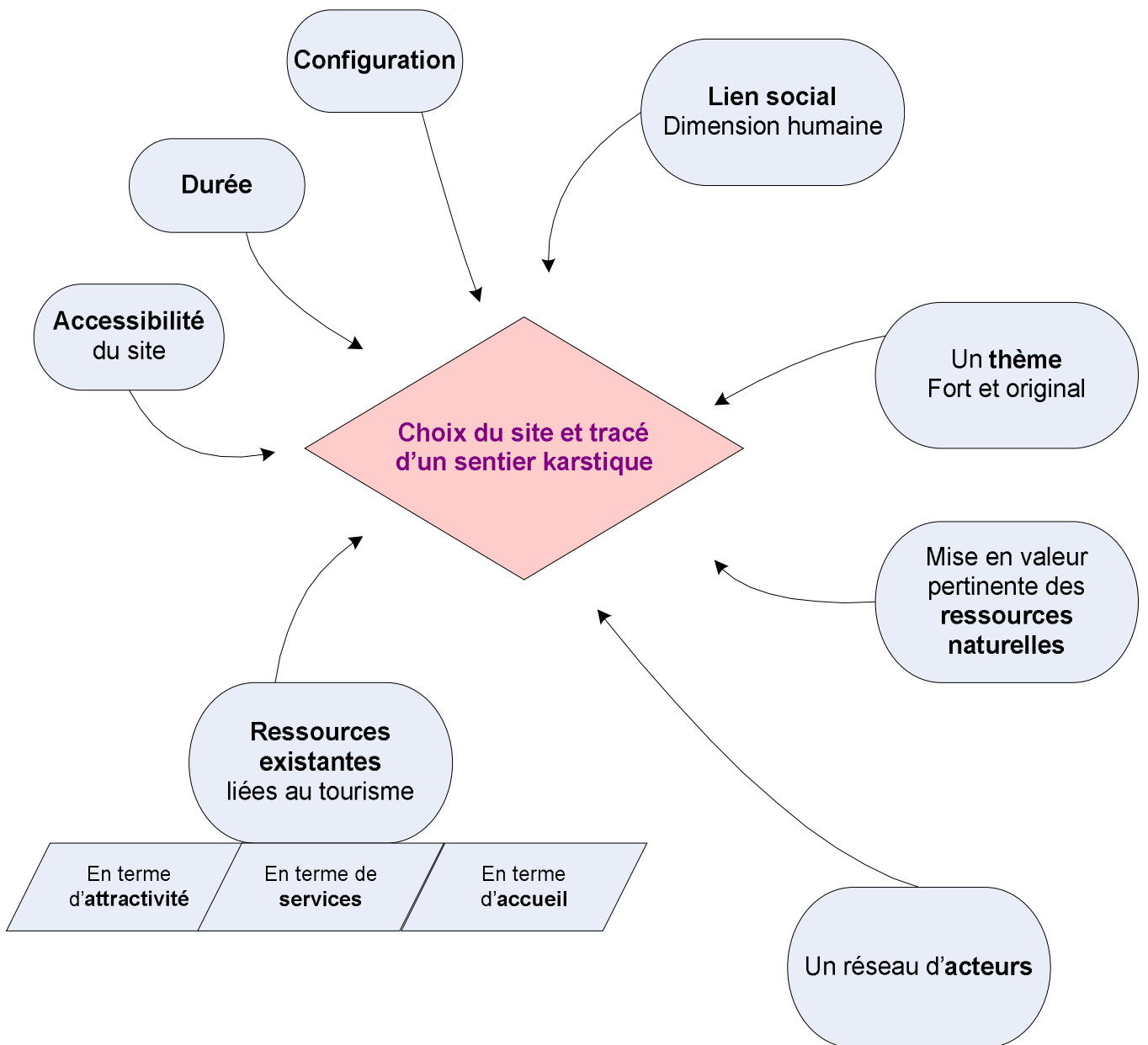
L'approche des sentiers karstiques doit être liée à une démarche qualité.

9 Mettre l'accent sur un thème précis unique et sélectionner des points de vue caractéristiques qui amèneront les publics à se questionner sur leurs sens.



Vue d'ensemble des facteurs

Les critères d'identification avancés précédemment doivent vous permettre d'optimiser le choix du site et le tracé d'un sentier.
Ces facteurs, étroitement dépendants des attentes du public et du contexte local de politique de valorisation touristique, peuvent se résumer par le schéma suivant.



Si vous avez bien suivi, un point de ce schéma doit vous interpeller !
En effet, l'ensemble des points mentionnés a été abordé précédemment excepté un : un réseau d'acteurs.

Quel réseau d'acteurs ?



II-2-

Un réseau d'acteurs

La création de sentiers karstiques nécessite de combiner au mieux les approches de loisirs, environnementale, touristique, éducative, ..., qui prennent en compte dans la construction de l'offre les préoccupations liées aux territoires et principalement la place des populations locales, des acteurs locaux et à vue plus large d'un ensemble d'acteurs agissant directement ou indirectement sur les territoires en fonction de leur logique.

Identifier les acteurs, c'est identifier les contraintes et avantages qui pèsent sur le site et cela nous aidera alors à proposer un projet où chacun s'y retrouvera et pourra ainsi mieux se l'approprier.

La prise en compte de ces acteurs et leur participation est nécessaire à l'élaboration du projet, à sa réalisation et à sa pérennité. Sans cette prise en compte rien ne sera possible ou échouera rapidement.

Cela nous facilitera par ailleurs la tâche pour la mise en place concrète tels que les aménagements sur le site, ...

Tout cela nécessite alors une gestion dite patrimoniale du site sélectionné.

Explications :

Un acteur, qu'est-ce que c'est ?

Un acteur est toute entité (personne physique, organisme, structure, collectivité, établissement public, ...) intervenant dans un processus de gestion d'un site naturel et qui possède sur ce site une autonomie d'initiative ou de réaction.

Chaque acteur agit sur le site en respectant sa logique.

Les acteurs d'un site peuvent agir de façon directe (ont un impact matériel sur le milieu) ou indirecte (ont un impact par leurs choix politiques, administratifs, sur la gestion du milieu), les **acteurs indirects** influençant les **acteurs directs** du site.

Il faudra les choisir en fonction de l'impact significatif qu'ils auront sur le projet concerné, ici la création d'un sentier en milieu karstique, et regrouper les acteurs ayant le même intérêt pour le site. Inutile donc de vouloir faire un recensement exhaustif, lourd et difficile à gérer, qui ferait apparaître de nombreuses inter-actions difficiles à schématiser.

Afin de visualiser de façon claire les différents acteurs et leurs relations, il est possible de réaliser un **écosociosystème**, c'est-à-dire un schéma présentant les acteurs directs et indirects retenus ainsi que les inter-actions entre eux.

Chaque acteur agit sur le site en respectant sa **logique**. L'analyse de la logique de chacun permettra de déterminer les inter-actions existantes entre les acteurs.

La notion de logique désigne l'intérêt que l'acteur porte au site et pourquoi il porte cet intérêt. Sa logique justifie son raisonnement, sa position, sa stratégie de gestion d'un site et ses choix.

Henri OLLAGNON, précurseur de la réflexion sur la gestion patrimoniale, définit **3 types de logique** :

- économique : l'acteur voit le site comme une ressource à mobiliser, répondant à des besoins marchands,
- écologique ou identitaire : l'acteur voit le site comme une ressource naturelle,
- technico-administrative : l'acteur appréhende le milieu comme objet de gestion sociale.

A première vue, il semble facile de définir les logiques d'acteurs mais ce n'est pas toujours le cas, la logique peut être exprimée (avancée, dite, affirmée clairement par l'acteur) ou interprétée (sous-entendue par les choix de l'acteur).



Il est par ailleurs possible qu'un acteur ait plusieurs logiques : on notera alors la logique dominante.

Afin de comprendre et analyser la logique des acteurs et poser un rapide et simple diagnostic sur le site, nous pouvons nous appuyer schématiquement sur **4 critères patrimoniaux** propres à chaque acteur qui répond à des questions élémentaires :

- La richesse :
Question à se poser : qu'est-ce que peut apporter le site à l'acteur, qu'est-ce qui en fait sa richesse pour l'acteur ?
- La sécurité :
Question à se poser : Quelles sont les menaces qui pèsent sur le site d'après l'acteur ? Que mettre en place pour éviter que ces menaces se concrétisent ?
- L'adaptabilité :
Que mettre en place pour que la sécurité demeure ? comment améliorer le site pour qu'il soit capable de palier aux menaces ? Comment s'adapter à des changements éventuels ?
- La cohérence :
Quelles conditions doivent remplir les actions mises en place autour du site pour permettre la préservation de la vision de l'acteur de la richesse du site, de la sécurité, en prenant en compte son adaptabilité. L'acteur a une cohérence interne relative à son comportement habituel, et une cohérence externe relative aux relations qu'il entretient avec les autres acteurs.

Afin de mieux comprendre toute cette théorie, prenons le cas de l'acteur « Comité Départemental de Spéléologie » qui souhaiterait mettre en place un sentier karstique.

Comité Départemental de Spéléologie (CDS) : acteur direct sur un site car son projet de création de sentier a une influence directe (mise en place d'aménagements, ...).

Les acteurs indirects pouvant avoir une influence sur lui : son Comité Régional, la Fédération, les clubs du départements, puis les représentants des ministères de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et de l'écologie et du Développement Durable à toutes les échelles (départementale, régionale, nationale), ...

Sa logique :

- Richesse :
Le site a un intérêt sportif-environnemental-culturel, il est facteur économique et social : le site est facteur de promotion de la discipline et de ses activités, de sensibilisation et protection du milieu karstique, et de pérennisation économique du CDS.
- Sécurité :
Valoriser le site afin de mettre en avant sa richesse en créant un sentier karstique.
- Adaptabilité :
Proposer de créer un sentier karstique : en faire un outil indispensable répondant aux besoins actuels et aux attentes des acteurs du site. Mettre en place une concertation avec l'ensemble des acteurs.
- Cohérence :
Interne : Avec les buts du CDS, de son CSR et de la Fédération : promotion de l'activité, information, sensibilisation et protection du milieu souterrain, ...
Externe : vis-à-vis de sa position d'acteur incontournable du milieu souterrain / Inscription de son projet dans une démarche de développement durable. Développer un projet viable économiquement, vecteur de lien social et étroitement lié à l'information, à la préservation du milieu karstique.

D'après cette analyse, on peut voir que la structure spéléologique a une logique plurielle répondant aux 3 types existants, cependant sa logique dominante serait plutôt une logique identitaire.



Un réseau, pourquoi et comment ?

« L'aménagement et le développement des territoires s'appuient de manière croissante sur la constitution d'espaces solidaires et dépendent de la capacité des acteurs locaux à travailler ensemble pour susciter des projets. Leur mise en œuvre exige une appropriation collective de la démarche en termes de capacité d'expertise, d'analyse, de prospective et de management ».

Par ailleurs, notre sollicitation d'engagement de l'ensemble des acteurs ajoutée à la participation des bénévoles de nos structures, conforte notre démarche dans celle du développement durable.

En outre, la valorisation de l'ensemble des acteurs, lors de la phase d'élaboration, de conception et de communication de la création d'un sentier karstique est un point fort de notre projet.

La création d'un réseau d'acteurs se concrétise par des rencontres réalisées en fonction de l'état d'avancement du projet :

- en amont : pour recueillir des avis sur le projet et des accords de principe
- en cours de réalisation : pour construire l'offre ensemble (thème, autorisation pour la mise en place d'aménagements, ...)
- en aval : pour mettre en place des animations sur le sentier créé, la communication, pour le suivi, ...

La création d'un sentier karstique doit être un « projet commun ».

Les différents acteurs potentiels

L'identification des acteurs potentiels nécessite une réflexion préalable sur le site au sens large afin de le connaître.

Propriétaires, gestionnaires, décideurs, aménageurs, partenaires, ..., sont autant d'acteurs potentiels : ils peuvent être nombreux et avoir des fonctions diverses.

Nous énumérons dans le tableau ci-après, de façon certainement non exhaustive et le plus synthétique possible, les différents acteurs pouvant entrer en jeu dans la création d'un sentier karstique tout en essayant de mettre en place une démarche d'approche et de donner quelques éléments et outils pratiques pour les aborder.

Certaines phases peuvent être menées en parallèle.

Vous trouverez en **annexe 1**, une fiche pratique vous permettant d'identifier les acteurs et de mieux connaître le site que vous proposerez pour la création d'un sentier karstique.

Cet outil reprend à la fois les critères d'identification vus précédemment et l'identification des acteurs du tableau ci-après.



Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

Ces acteurs qui sont-ils pour notre projet de création d'un sentier karstique ?
 Identification du rôle des acteurs en fonction de l'état d'avancement du projet

Phases		Acteurs potentiels	Documents / Outils
<p>Phase 1 : Recueil d'avis</p> <p>Bien en amont du projet, il semble essentiel de se rapprocher d'acteurs dont l'aval est primordial, afin de recueillir des avis sur la proposition de créer ce type de sentier.</p> <p>Rester en contact permanent avec la randonnée pédestre pour avancer sur le dossier</p>	I	<ul style="list-style-type: none"> - Comité Départemental / Régional de la Randonnée Pédestre - Comité Régional du Tourisme 	Présentation d'un pré-projet, des objectifs, ...
<p>Phase 2 : proposition de tracé du sentier</p>	I	<ul style="list-style-type: none"> - Structures de la Fédération Française de Spéléologie, - Tout organisme souhaitant mettre en place ce type de sentier (devra par ailleurs se rapprocher de la FFS, force de proposition du concept sentier karstique, ...) 	En s'appuyant sur les critères d'identification d'un site potentiel pour la création d'un sentier karstique présenté dans ce document
<p>Phase 3 : identification des propriétaires</p> <p>Permettra de savoir de qui nous devons obtenir l'autorisation de passage et/ou pour la mise en place d'aménagements sur le site.</p>	I	<ul style="list-style-type: none"> - Communes, - Propriétaires privés 	<p>Passer une convention de principe même si vous avez un accord oral, cela apportera un engagement du propriétaire qu'il soit public ou privé.</p> <p>(Pour les privés : cela n'est nécessaire que pour les ajustements de parcours si le critère d'accessibilité du site est suivi).</p> <p>Voir annexe 2 : modèle de convention avec les propriétaires.</p>
<p>Phase 4 : identification et connaissance du site, identification du gestionnaire.</p> <p>Le site est-il un espace protégé ? Si oui, le balisage et l'aménagement de l'itinéraire seront également conditionnés par l'accord du gestionnaire.</p>	I	<ul style="list-style-type: none"> - Commune, - DDE - Communauté de Communes, - Comité Départemental Randonnée Pédestre, - ONF, - Syndicat mixte pour un Parc Naturel Régional, - Etablissement public pour un Parc Naturel National 	<p>Prendre contact avec eux, leur soumettre le projet</p> <p>Etablir une convention : voir outil en annexe 3 : modèle de convention</p>



Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

<p>Qui gère le site ? Cette information sera également utile afin d'identifier l'organisme chargé de l'entretien des chemins Par ailleurs, cela peut être un atout de valorisation du projet. (ZNIEFF, ...)</p>		<ul style="list-style-type: none"> - DIREN (pour un site classé) - Structure exécutive (collectivité territoriale, établissement public ou association, pour un site du Conservatoire littoral) - Structure exécutive (Réserve Naturelle), ... - Service Régional de l'Archéologie - Agence de l'Eau
<p>Phase 5 : identification des utilisateurs du site Il faudra prendre en compte leur logique pour construire l'offre.</p>	I	<ul style="list-style-type: none"> - Randonneurs, - Association de protection de l'environnement - Chasseurs, - Agriculteurs, - VTTistes, - Motocyclistes,
<p>Identification des professionnels : commerces de proximité</p>	I	<ul style="list-style-type: none"> - Brevets d'Etat, - Hôtels, - Gîtes, - Restaurant, - Bar, - Boulangerie
<p>Phase 6 : identification des partenaires en fonction du thème retenu</p>	I	<ul style="list-style-type: none"> - Agence de l'eau, - Service Régional de l'Archéologie, - DIREN, - ...
<p>Phase 7 : identification des acteurs liés au tourisme</p>	I	<ul style="list-style-type: none"> - Offices du Tourisme, - Points d'accueil, ...

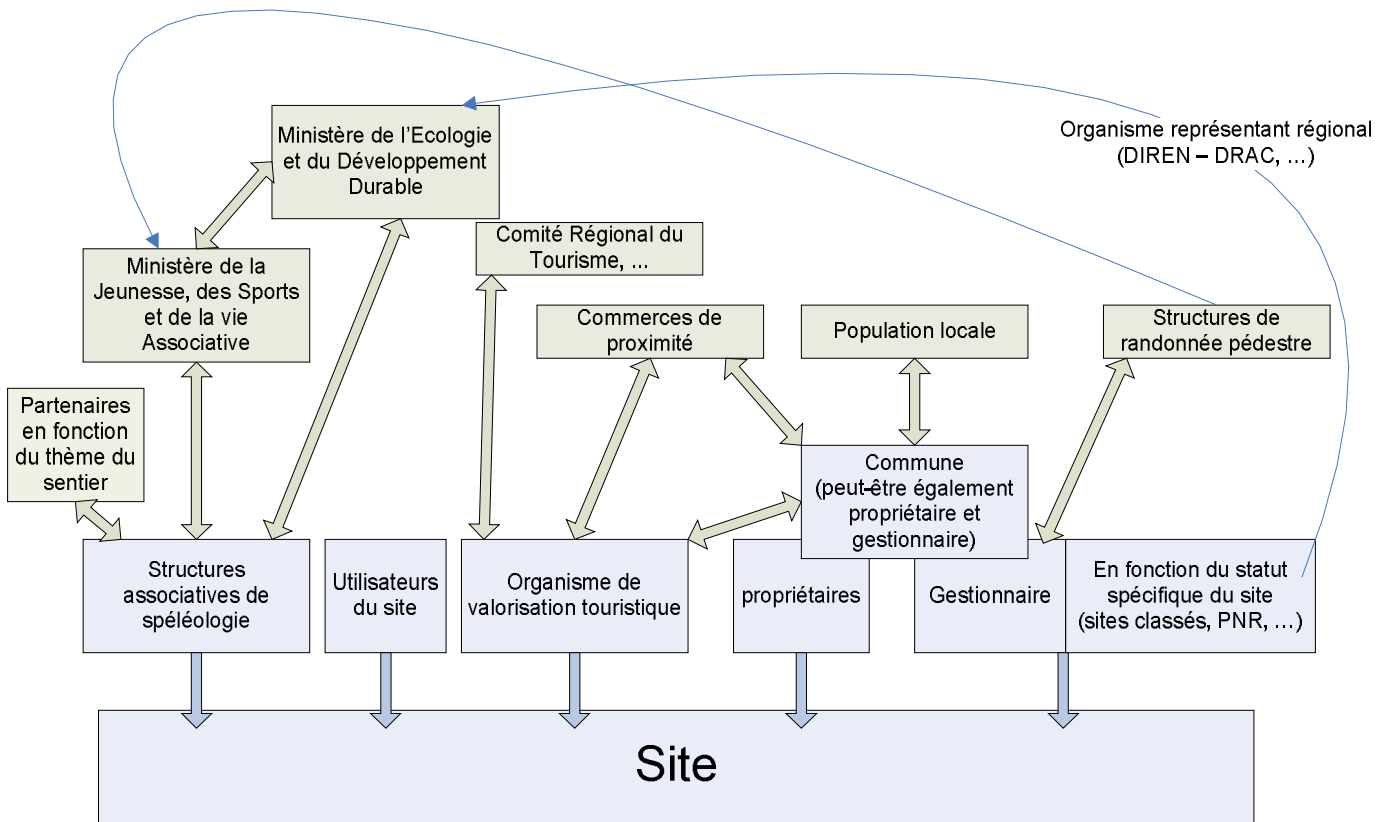
Etablir une convention de communication et de valorisation : **voir outil en annexe 4 : modèle de convention.**

Mettre en avant l'engagement de chaque partie.



Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

Ecosociosystème général (modèle) pour la création d'un sentier karstique



Tous les acteurs, directs ou indirects sont en inter relations avec la structure de spéléologie à l'origine du projet, tant sur la construction, la réalisation et la valorisation de l'offre proposé : le sentier karstique

Légende :

- Inter relations
- Acteurs directs
- Acteurs indirects



Quelques exemples de logiques d'acteurs potentiels lors de la création d'un sentier karstique à travers des concepts patrimoniaux
 (Nous déjà abordé en exemple la logique de la structure spéléologique à l'origine de la création d'un sentier)

Acteurs	Richesse	Menace Sécurité	Adaptabilité	Cohérence
Commune	Le site est un facteur de développement économique et social, lieu de bien être des habitants et des visiteurs extérieurs.	Menace : instauration de contraintes, ne pas être capable de satisfaire ses acteurs indirects et faire l'objet de pressions. Sécurité : Satisfaire l'ensemble de ses acteurs indirects afin d'éviter les conflits.	Garder des relations ouvertes avec les acteurs, maintenir un climat de confiance et prendre des décisions qui conviennent au mieux à chacun.	Avec son rôle de gestionnaire décentralisé et d'animateur chargé de la négociation locale. Avec son rôle de médiateur vis-à-vis de l'ensemble des administrés et des visiteurs : enrichir le potentiel touristique-naturel tout en satisfaisant les volontés locales et extérieures.
Les visiteurs : 1- visiteurs extérieurs 2- visiteurs locaux (utilisateurs du site)	Le site a une valeur paysagère, culturelle, de détente, de ressourcement, de nature, de découverte, de convivialité, ... Le sentier est praticable en toute sécurité.	Menace : 1- perte des valeurs du site. 2- ajouter la perte de leurs habitudes. Sécurité : conserver le site en l'état et valorisation du sentier.	1- Etre respectueux du site en vue de le conserver. 2- ajouter : pression sur la commune pour satisfaire leurs intérêts.	Avec leurs attentes et/ou leurs habitudes afin de les satisfaire. Avec la recherche d'un « tourisme » respectueux de l'environnement, ...
Les professionnels	Le site est facteur de développement économique.	Menace : baisse de la rentabilité économique du site. Sécurité : maintenir le facteur économique du site.	Apporter aux visiteurs ce qu'ils recherchent, les satisfaire.	Avec leur activité économique, besoin de source de revenus (tirer profit du site). Satisfaire l'économie locale, d'une zone géographique.
Office du Tourisme	Le site présente un potentiel touristique.	Menace : baisse du tourisme. Sécurité : maintenir ce tourisme.	Apporter aux visiteurs ce qu'ils recherchent en terme d'information, de documentation, promouvoir en concertation avec les gestionnaires les sites permettant le maintien d'une activité touristique.	Avec son rôle de valorisation, d'information et de communication touristique. Avec son rôle de délégation du service public du tourisme qui lui a été confié.



Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

II-3-

Stratégies de communication

a) Sur le terrain

Aménager, c'est communiquer

Utiliser un signe perceptible sur le sentier à travers un aménagement, c'est établir un lien, un dialogue entre l'aménageur et l'utilisateur du sentier.

L'aménagement permet :

- de marquer une action de gestion (tracé entretenu),
- d'indiquer l'existence d'un tracé équipé,
- de marquer l'identité de l'aménageur et sa démarche.

Afin de répondre aux attentes du public dans ce domaine qui souhaite en effet :

- se repérer facilement sur les sentiers,
- se sentir en sécurité,
- être informé (« 85 % des randonneurs expriment leur insatisfaction quant aux supports signalétiques et estiment qu'il n'y a pas assez d'informations sur le terrain »).

On distingue trois catégories d'aménagements qui se différencient par leur fonction :

- Le balisage : son rôle est fonctionnel, il permet de marquer la direction en identifiant une pratique, un type d'itinéraire.
- La signalisation : son rôle est fonctionnel et technique : elle permet d'assurer une bonne utilisation du sentier et la sécurité des utilisateurs.
- La signalétique : elle doit s'intégrer dans une stratégie de communication plus large. Elle constitue ainsi l'intégration du site et du patrimoine à valoriser dans un plan de développement promotionnel et doit permettre de proposer un mode de découverte concurrentiel.

Ses fonctions peuvent être multiples :

- fonction d'accueil et d'animation du territoire,
- fonction économique : présentation d'une offre structurée, valorisation d'autres acteurs,
- fonction culturelle : liée à l'identité de l'offre proposée, liée à la découverte,
- fonction pratique : identifier un point intéressant de l'offre, ...

Pourquoi est-elle importante ? :

- pour faire face au nombre croissant de pratiquants,
- pour différencier une pratique,
- pour être concurrentiel, proposer un autre vécu du territoire (dans notre cas, le vécu et donc la logique du spéléologue du site concerné n'est pas le même que les autres utilisateurs – chasseurs, ..)
- pour protéger le milieu karstique en passant par la découverte, l'information et la sensibilisation,
- pour répondre aux attentes du public : recherche de sens, de dimension culturelle, accueil, ...
- pour faire exister matériellement sur le terrain une offre particulière.



Afin de jouer pleinement leur fonction, ces signes visuels doivent répondre à plusieurs critères essentiels :

- être perceptibles et pouvoir être lus rapidement,
- être bien placés,
- être « parlants »,

dans l'unique intérêt de provoquer une réaction.

La perception des signes par l'utilisateur en fera leur efficacité.

9 Aménager, c'est établir un dialogue entre l'utilisateur et l'aménageur dans l'unique objectif de provoquer une réaction de l'utilisateur.

En pratique, l'aménagement sera choisi en fonction des objectifs poursuivis

Concrètement, le choix de l'aménagement doit répondre aux attentes du public et également aux objectifs poursuivis. Il s'agit de trouver un juste milieu optimum pour rapprocher au mieux ces deux facteurs.

Le tableau ci-dessous vous présente à quoi et comment peuvent répondre les différentes fonctions des aménagements sur le site.

Fonction	Objectifs poursuivis par les structures spéléologiques	Enjeu pour le public	Type d'aménagements et outils
Guider Orienter	Amener le public sur un parcours suggéré	Suivre un itinéraire sans se perdre	Balisage : panneaux
Sécuriser	Protection des personnes Protection des sites	Se sentir en sécurité	Signalisation : aménagements, panneaux, code de bonne conduite, ...
Accueillir	Mettre en avant un signe de reconnaissance	Identifier la présence de l'offre et son identité	Signalétique : porte d'entrée, panneau de départ
Localiser Situer Interpeller	Identification d'un point précis sur le sentier Valorisation de ce point	Sécurité, se localiser, Identifier	Signalisation : panneaux Signalétique : panneaux
Faire connaître Promouvoir (1)	Proposer et présenter une offre Valoriser une réalité culturelle et une démarche identitaire Sensibiliser Promouvoir une activité	Avoir un nouveau choix parmi l'offre Avoir une nouvelle expérience à vivre Avoir une réponse à ses attentes	Signalétique : publicité, dépliant, site internet, médias, participation à des salons, ...
Proposer des modes de découverte (1)	Positionner le projet en tant qu'outil de promotion de notre activité et que vecteur d'activités économiques	Connaître les conditions de découverte de cette offre Savoir et connaître qui propose l'offre, en partageant un peu de son vécu	Signalétique : panneau d'entrée du sentier, livrets, partenariats avec des professionnels, ...
Faire ressentir (1)	Véhiculer un message, une image, démarche identitaire		Balisage Signalisation Signalétique

(1) Comme nous l'avons vu, la signalétique fait partie intégrante d'une communication plus large que celle présente sur le site. Ces points seront donc développés plus en détails dans le chapitre suivant « Stratégies de communication autour du projet »



Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

Finale

Equiper, ne pas équiper, telle est la question ...

Si nous venons de voir les différents types d'équipements possibles sur le site et en quoi ils répondent aux objectifs poursuivis et aux attentes du public, leur mise en place nécessite un questionnement préalable : sont-ils réellement nécessaires et pertinents ?

La réalisation d'un sentier nécessite une perpétuelle remise en question où « choix » est le maître mot. Pour l'équipement des itinéraires, une sélection est encore à réaliser où entrera en jeu notre éthique, notre appréhension du milieu et notre stratégie, ...

Equiper ?

Nous l'avons vu dans le tableau précédent, équiper c'est communiquer et permettre de répondre aux attentes du public tout en réalisant notre but : se repérer, cheminer sans se perdre, se localiser, se sentir en sécurité, identifier une offre et savoir qui propose le sentier, ...

Ne pas équiper ?

- A cause de notre éthique respectueuse du milieu naturel et de l'environnement : pour ne pas dénaturer le site et multiplier les équipements sur le site lorsqu'il en existent d'autres,
- A cause du coût : équiper coûte cher et surtout pérenniser et entretenir les équipements mis en place coûtent encore plus cher. Certaines expériences ont en effet démontré les effets négatifs d'aménagements non entretenus sur des sentiers.
- A cause de la politique « commerciale » envisagée : positionner des outils à vendre (livrets d'accompagnement par exemple), favoriser un accompagnement par des structures compétentes (associations de spéléologie, professionnels, ...).

Propositions pour adapter au mieux les équipements

Il va donc falloir proposer un consensus entre nos objectifs poursuivis et les attentes du public.

S'il est évident qu'équiper est nécessaire, nous devons respecter notre déontologie spéléologique et prendre en compte les conséquences économiques de l'équipement (coût et commercialisation).

Nous proposons alors de mettre en place des équipements pouvant s'intégrer au milieu naturel et ayant un impact visuel moindre, telle que mise en place de barrière en bois pour la sécurisation des personnes et des sites, quand cela est possible.

Pour l'entretien, nous avons déjà abordé l'importance de se rapprocher de l'organisme en charge de l'entretien du sentier et de définir avec lui les modalités qui y sont liées.

Minimiser toutefois les équipements : moins il y en a, mieux c'est afin d'éviter une artificialisation des sites. Il faut juste ce qu'il faut pour rassurer le visiteur.

Si votre sentier suit un sentier de randonnée déjà existant (cf. chapitre sur les critères d'identification, rubrique accessibilité du sentier), utiliser les équipements spécifiques aux sentiers karstiques sur des points stratégiques : ajustement du sentier, points forts, ...

Pour le point relatif à la politique commerciale envisagée, si vous souhaitez en effet réaliser des outils à vendre afin d'assurer la pérennité économique de votre association (cf. chapitre « objectifs du projet »), il est important d'adapter les équipements dans le but :

de susciter suffisamment la curiosité du public afin de lui donner envie d'en savoir plus.

Cela se joue au niveau de la signalétique notamment qui rappelle-vous est partie intégrante d'une stratégie de communication bien plus large que celle présente sur le site et qui positionne un concept fort, marquant, à travers une démarche identitaire.

9 Au final, équiper : oui, mais juste ce qu'il faut afin de pouvoir mettre en œuvre sa stratégie de communication dans le respect de ses propres convictions.



La responsabilité en terme d'aménagements

(ce point sera sûrement amélioré après rencontre avec le CORAMIP envisagée prochainement)

Ce point est important notamment pour les aménagements liés à la mise en sécurité des sites (barrière autour d'un gouffre, fermeture d'une cavité, ...).

Qui est responsable de l'aménagement ?

La FFRP répond à ce point dans « le guide du droit des chemins » (2002) : extrait :

«Il existe plusieurs cas de figure selon que le créateur réalise les aménagements lui-même ou qu'ils sont effectués par d'autres personnes.

9 Le préconisateur de l'itinéraire réalise les aménagements lui-même : il est alors à la fois maître d'œuvre des travaux d'aménagement. Il est seul responsable de leur réalisation et des éventuels dommages qui pourraient s'ensuivre en cas de mauvaise réalisation ou de défauts causant dommage à autrui.

9 Le préconisateur de l'itinéraire fait appel à une ou plusieurs entreprises spécialisées : l'association est alors le maître d'ouvrage qui demande la réalisation d'un travail devant respecter un cahier des charges précis. L'entreprise de travaux est le maître d'œuvre. Elle doit réaliser les travaux en conformité avec les dispositions du cahier des charges, selon les règles de l'art et les normes qui s'appliquent en la matière. En cas de dommage à autrui, l'association maître d'ouvrage sera toujours considérée comme responsable. Elle pourra cependant se retourner vers l'entrepreneur si les dommages sont dus à une mauvaise réalisation des travaux.

9 Les aménagements sont réalisés par une personne publique : l'association peut passer une convention avec une collectivité publique, celle-ci s'engageant à réaliser les aménagements nécessaires pour certains itinéraires. Dans d'autres cas, l'itinéraire de randonnée passe sur des chemins appartenant au domaine d'une collectivité qui y réalise elle-même les aménagements. Dans ces cas, la responsabilité relative aux aménagements reposera sur la collectivité, responsabilité civile, pénale, ou pour dommages de travaux publics si les aménagements sont définis comme des aménagements publics (sur chemin rural, ...). »

Par ailleurs il est important de signaler aux visiteurs de ne pas s'éloigner des sentiers balisés et de respecter les consignes mentionnées dans l'information diffusée afin de pouvoir profiter du sentier en toute sécurité.



Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

b) Autour du projet

Ne perdons pas de vue les trois grands objectifs de promotion de notre activité, d'information et de sensibilisation sur notre milieu de pratique et de pérennisation économique de nos structures, tout en faisant de ce projet au service des territoires et des acteurs un outil d'illustration du développement durable.

La clé du succès ?

Une démarche identitaire affirmée – un concept fort afin :

- d'être reconnaissable rapidement,
- de développer des actions de communication percutantes, efficaces,
- de susciter une appropriation des acteurs (partenaires, élus, publics, ...) sans faille,
- d'affirmer une démarche « qualité ».

Plusieurs axes de communication sont possibles. Ils sont présentés ci-après.

La mise en réseau des sentiers

Mettre en réseau les sentiers réalisés, signifie que ces sentiers doivent avoir une cohérence, une homogénéité, en terme de réponse à des objectifs communs, en terme d'offre, d'aménagements sur les sites et de communication, chaque sentier apportant cependant sa spécificité en fonction de ses propres particularités : contexte local touristique, thème, acteurs, ...

Ce choix renforce la forte démarche identitaire.

Parmi les critères d'identification pour la réalisation d'un sentier karstique, nous avons abordé le choix du thème. Mettre en réseau les sentiers permettra de **mettre en réseau les thèmes abordés** et de sélectionner ainsi un thème sans avoir l'impression de délaisser un aspect important de la spéléologie. Cela facilitera le choix d'un thème précis, fort.

Pour les utilisateurs, cela leur permettra de découvrir la discipline en d'autres lieux à travers une autre facette, un autre thème. Ce qui peut l'inciter à parcourir un autre sentier du réseau car il sait qu'il y verra des « choses » différentes.

Les prestations proposées à travers ces sentiers doivent être homogènes. Elles faciliteront ainsi **l'appropriation du concept par le public** et renforcera de fait l'image du « label ».

Mettre en réseau les sentiers, c'est également **rassembler et communiquer entre structures et membres à l'origine d'un sentier** de ce type afin de parvenir aux objectifs communs, de s'intégrer au réseau et à l'offre pertinente et de qualité proposée.

Créer un réseau autour des sentiers mis en place, présente plusieurs avantages (source AFIT) en terme de fonctionnement : des objectifs clairs, une vie associative qui permet d'impliquer l'ensemble des membres et des échanges réguliers, une gestion homogène et rigoureuse, ... et surtout en terme de marketing

- mise en avant d'un concept fort, crédible,
- un concept qui permet de générer des retombées positives (en terme d'image et de fréquentation),
- une offre de qualité qui permet de construire une cohérence, une homogénéité,
- une marque axée sur la notion de qualité que les acteurs s'engagent à rendre visible sur des supports,
- des actions de communication à fort impact.



Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

Créer un label « sentiers karstiques »

Le réseau créé peut s'élargir en accueillant de nouveaux sites qui devront répondre à la démarche qualité du réseau existant et accepter la politique de communication sur et autour des sentiers.

L'un des atouts du « projet sentiers karstiques » est son pouvoir de transfert à d'autres territoires. L'élargissement du réseau ou plutôt l'accueil de nouveaux sites dans ce réseau doit être envisagé dès le départ. Pour cela, la création d'un label sera utile pour reconnaître le sentier qui intégrera le réseau après en avoir rempli les conditions d'acceptation. (Dossier de demande d'intégration au réseau est à réaliser, convention précisant les conditions, les modalités, ...).

Par là même, cela signifie que des sentiers déjà existants et réalisés par des structures spéléologiques en suivant les mêmes objectifs que ceux présentés tout au long de ce dossier, peuvent intégrer le réseau mis en place.

Le guide technico-culturel

« Le guide culturel met l'itinéraire en relation avec un paysage, avec l'histoire qui a construit le territoire, ..., il répond à une quête de sens, phénomène qui caractérise beaucoup de démarches touristiques aujourd'hui. »

Extrait de l'ouvrage « Les itinéraires de randonnées, conception : enjeux et principe » Tome 1, 2002, Fédération Française de la Randonnée Pédestre.

-] Ce guide, se présentant sous forme de livret et réalisé pour chacun des sentiers karstiques existants, présente de nombreux avantages.

Il permettra notamment :

- de présenter le concept « sentiers karstiques » : mise en valeur de l'aventure spéléologique et des spéléologues qui proposent ce sentier, mise en valeur d'une offre de qualité,
- de décrire le tracé : situation, localisation des points particuliers sur le sentier, ...
- de localiser les points forts du sentier, de les interpréter : lien étroit avec la signalétique mise en place sur le site,
- d'informer, expliquer, sensibiliser sur les points forts et par là même sur le milieu karstique,
- de promouvoir la spéléologie : à travers le thème abordé, la valorisation qui en sera faite, à travers l'information d'autres sentiers de ce type, par l'information de différents contacts, ...
- de répondre aux attentes du public : découverte d'une discipline et de son milieu particulier par leur mise en valeur culturelle liée au patrimoine dans un cadre naturel de qualité.
- de trouver une pérennité économique des structures spéléologiques : par la mise en vente de ce document.
- de valoriser les partenaires régionaux puis pour chaque sentier, départementaux et locaux, d'informer sur le réseau d'acteurs (mis en valeur des professionnels de la spéléologie, des commerces de proximité, ...).



] un sentier = un livret.

Le choix de réaliser un livret par sentier, même s'il y a création d'un réseau, est argumenté par les faits que :

1- si un nouveau sentier est créé, le guide technico-culturel édité au niveau d'un département ou d'une région (regroupant l'ensemble des sentiers existants sur le département ou sur la région) devra être réédité et les stocks restant en vente seront non exhaustifs.

2- Par ailleurs, un livret par sentier se vendra moins cher qu'un guide contenant plus d'information.

Toute l'information n'intéressant peut-être pas l'utilisateur du sentier et donc un acheteur potentiel du livret, le guide par sentier permet à l'utilisateur de n'acheter que celui qui l'intéresse. Rien n'empêche au public de se procurer plusieurs livrets correspondant chacun à une approche différente de notre discipline (lieu différent, thème différent, contexte différent, ...).

Il faut également penser aux personnes à revenu modeste. En effet, notre projet se veut solidaire et notre démarche ne veut exclure personne. La spéléologie est une discipline ouverte à toute personne quel que soit son niveau social. Le lien social est en outre un des buts qui découlent des objectifs généraux de notre projet.

] En fonction du choix de mise en réseau ou non des sentiers, les livrets seront rédigés d'après un même « schéma ».

Exemple proposé de « schéma de rédaction d'un livret » dans le cadre d'une mise en réseau de sentiers :

1- Présentation de la démarche identitaire : sentiers karstiques : qu'est-ce que c'est ? les spéléologues à l'origine de ce concept, pourquoi, présentation du réseau existant.

Quelques conseils :

- Cette partie pourra être commune à tous les livrets attention alors d'être succinct car elle sera répétitive, inutile donc d'en faire des pages.
- Pour la présentation du réseau : faire une information en présentant les thèmes abordés sur les différents sentiers et donner un lieu, une adresse internet, ..., où l'usager pourra avoir plus de renseignements sur les autres sentiers. Afin que le livret ne devienne pas obsolète à cause de la création d'un nouveau sentier et de son intégration dans le réseau, il ne faut pas citer tous les sentiers existants. L'objectif ici est de positionner le sentier dans le cadre d'une démarche identitaire et non de faire la promotion de tous les sentiers existants.

2- Localisation et tracé du sentier : par rapport au département concerné par exemple, carte du tracé du sentier avec localisation des points forts bien marqués et un repère rapide : numéro, suivi de son nom.

3- Description interprétation des points forts : pour chaque point fort sélectionné et distingué sur le sentier, une interprétation sera réalisée.

Quelques conseils :

- Le texte doit être éducatif et permettre une valorisation du milieu naturel à travers une démarche culturelle liée au patrimoine.
- L'explication et l'interprétation de ce qu'il y a à voir doit rendre actif l'usager, le texte doit donc être attractif et doit permettre d'impliquer l'usager en le questionnant, lui demandant de faire une expérience. Cela l'amènera à réfléchir, ressentir, et à s'approprier le sentier.

Il faut le toucher intellectuellement et physiquement.



- 4- Pratiquer la spéléologie : comment, contacts pour en savoir plus (contact permettant d'accéder à un club, là aussi ne pas mettre la liste des clubs et leurs contacts qui changent régulièrement afin que le livret ne soit plus d'actualités). Interpeller l'utilisateur sur le fait qu'il peut lui aussi participer à cette aventure : à travers les différents domaines auxquels la spéléologie est étroitement lié, chacun à sa place !
- 5- Valorisation des partenaires et des professionnels : mise en avant des partenaires qui ont participé techniquement et/ou financièrement à la réalisation du document. Si d'autres outils de communication sont mis en place et notamment le site internet, il est recommandé de valoriser les commerces de proximité de façon large dans le guide mais de façon plus pointue et importante dans le site internet. Cela permettra de noter les contacts de ces commerces, et surtout de faire une information exhaustive liée à l'évolution des partenariats établis (fermeture d'un commerce, nouveau partenariat, ...).

La création d'un site internet

Parmi les moyens de communication autour des sentiers, la réalisation d'un site internet est un moyen simple et facilement visible. Il permet par ailleurs d'établir des liens réciproques avec les partenaires, les acteurs des sentiers et les professionnels : commerces de proximité des sentiers, ...

Il est un outil de communication essentiel et efficace qui permet de centraliser une information importante quantitativement et qualitativement.

Un point important de cet outil est la possibilité de réaliser une mise à jour régulière de l'information qui peut évoluer. L'information fournie est toujours actuelle et sa mise à jour instantanée.

Le contenu d'un site peut être le suivant :

- Présentation générale des sentiers karstiques : le concept, les buts, le réseau, ...
- Présentation de la structure spéléologique à l'origine de la création du ou des sentier(s) karstique(s) [Club-CDS-CSR] et de la Fédération Française de Spéléologie,
- Présentation des partenaires du projet (les partenaires régionaux, si le projet met en réseau des sentiers d'une même région – les partenaires départementaux, si le projet met en réseau des sentiers d'un même département, ...)
- Présentation du ou des sentiers, pour chacun d'eux :
 - Cartographie et positionnement des points forts sur le sentier.
 - Publicité pour le guide technico-culturel (s'il existe) : tarif et où se le procurer (commande directe à partir du site, les points de vente du document), lien vers le réseau de distribution du guide.
 - Explication des points forts du sentier : l'information dépendra de l'existence ou non d'un guide. Même principe que pour la signalétique mise en place sur le terrain, si le guide existe il ne faudra pas trop en dire mais être convaincant, persuasif et surtout donner envie d'en savoir plus afin que le visiteur du site internet cette fois-ci achète le guide et se rende sur le site.
 - Information sur les professionnels de proximité : professionnels « loisirs », restauration, bar, hébergement, ..., sites touristiques, ...
 - Information sur les acteurs locaux : mairie, ...
 - Valorisation de manifestations sur les sentiers karstiques : sortie organisée, par qui, à quelle occasion, ...
 - Information sur la spéléologie, en savoir plus sur les sentiers, comment pratiquer, ... : contacts des clubs à proximité, ...



Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

De l'information gratuite à travers des dépliants

Afin de compléter la communication, des dépliants de format A4 peuvent être réalisés dans le but de faire connaître l'existence de l'offre. Ils peuvent informer rapidement sur le sentier concerné, et en fonction des cas sur l'existence d'un guide technico-culturel et sur l'existence du réseau (existence de sentiers du même type, ...).

Des avantages ressortent dans ce type de communication :

- De petit format, ce document sera facilement mis en dépôt dans les commerces de proximité qui l'accepteront plus volontiers qu'une grande affiche (par exemple),
- Les personnes attirées par ce dépliant, pourront l'emporter pour le consulter plus en détails chez eux,
- Gratuit, il permet de diffuser l'information largement à tous.

Les médias

Afin de faire connaître le ou les sentier(s), la presse écrite et audiovisuelle est un acteur important de la communication. Une politique de relations presse devra se mettre en place. Elle devra impliquer les adhérents spéléologues et les partenaires. Les organismes du tourisme (offices, ...) sont de véritables vecteurs de diffusion du concept.

Inauguration d'un sentier, JNS, journées du patrimoine, ..., plusieurs possibilités s'offrent pour mettre en avant l'existence de l'offre constituée par le sentier.

L'objectif est de retenir l'attention des médias afin de pouvoir communiquer et informer sur l'offre que nous proposons.

Vos partenaires peuvent vous aider à communiquer, nous avons vu le site internet précédemment mais également à travers leurs revues.

Pensez ainsi et également aux revues spécialisées et lettres d'information de structures spécialisées en fonction du thème de votre sentier et du territoire concerné :

Pyrénées magazine, Revue de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, ...

c) Sur le terrain : la boucle est bouclée

Comme nous l'avons vu, la communication retenue autour du projet sentier(s) karstique(s), aura une influence sur la communication réalisée sur le site. Nous devons donc revenir aux aménagements sur le site.

Les points retenus de la communication autour du projet influant majoritairement sur les aménagements sur le site sont la mise en réseau des sites et l'édition d'un guide technico-culturel.

Le choix de mise en réseau des sites ayant lui-même une influence sur l'édition du guide, Il est important de souligner la transversalité de l'ensemble des facteurs influant sur le projet « sentiers karstiques ».

1/ L'édition du guide technico-culturel :

Aura une influence directe sur la signalétique mise en place sur le terrain à l'endroit des points forts du sentier.

A En effet, si le guide existe, l'objectif sera de le vendre. L'usager devra y trouver plus d'informations, de connaissances, d'apports culturels qu'il n'en aura sur la signalétique, sinon le guide ne présente aucun intérêt. La signalétique devra donc juste permettre de



Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

situer le point fort et de susciter l'intérêt de celui-ci pour que l'utilisateur ait envie d'en savoir plus.

À Par ailleurs, son existence aura une influence sur la porte d'entrée qui sera mise en place et principalement sur son contenu qui devra mettre en avant l'existence de document.

2/ La mise en réseau des sites :

Aura une influence directe sur l'ensemble des outils de communication sur le terrain et autour du projet

À En effet, s'il y a mise en réseau, une ligne de communication devra être suivie pour l'ensemble des sites intégrés à ce réseau.

On devra retrouver sur le terrain :

- Un balisage identique,
- Une signalisation identique,
- Une signalétique identique.

Cela sous-entend dans le cadre de forte démarche identitaire, **la réalisation d'une charte graphique** que l'on retrouvera sur les aménagements in situ mais également sur l'ensemble des documents de communication réalisés et diffusés autour du site.

Une charte graphique

« La charte graphique désigne un document de travail qui contient l'ensemble des règles d'utilisation des signes graphiques que constitue l'identité graphique pour pouvoir les décliner sur différents supports d'une même identité.

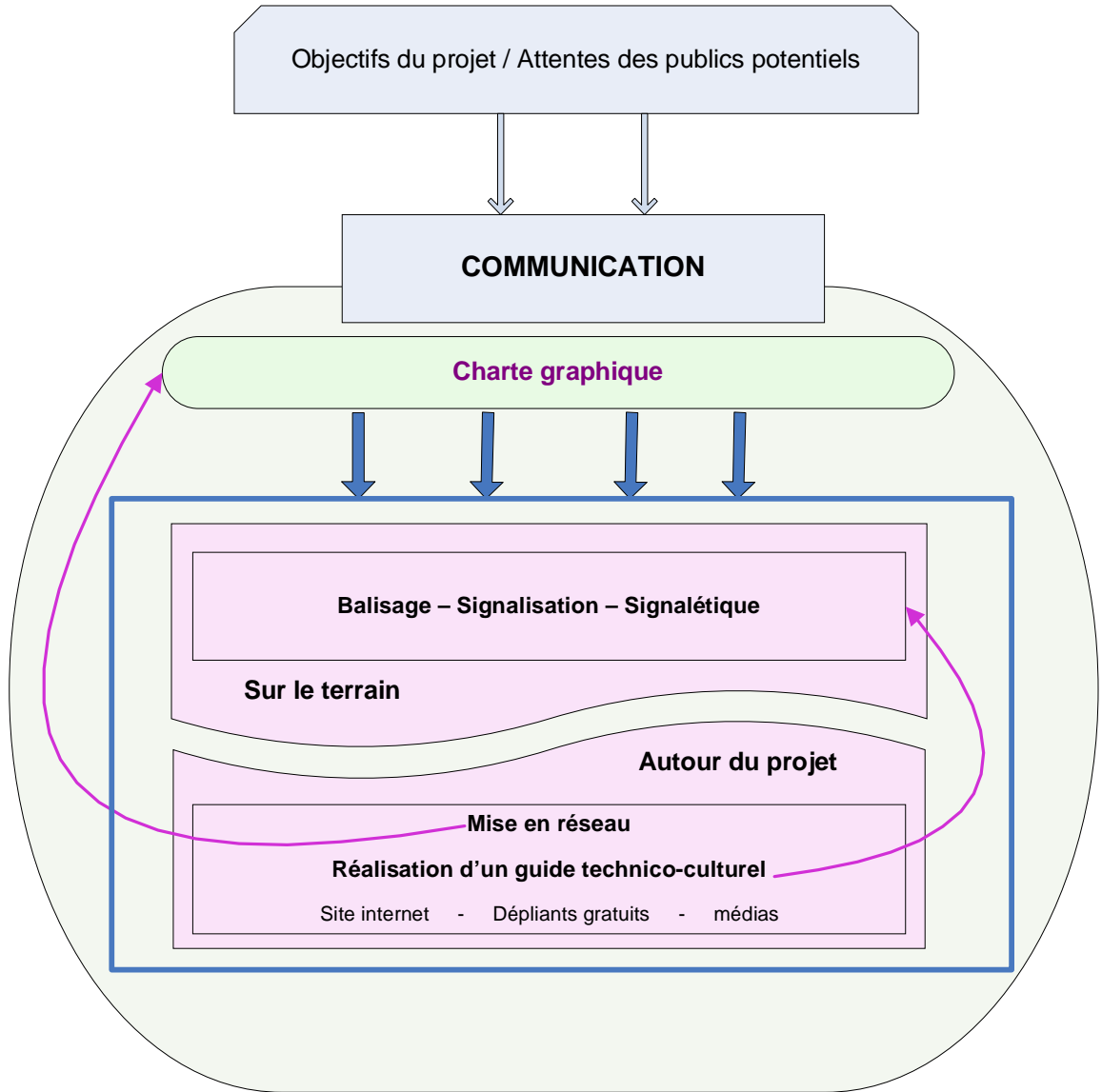
Le terme vient du latin *charta* qui signifie « papier » et qui en français a pris le sens de « loi, règle fondamentale ».

Le but de la charte graphique est de servir de base à la création de divers supports graphiques qui conservent **une cohérence entre elles et se fondent dans la même identité** » (source internet : <http://fr.wikipedia.org>)

Cela réplique l'objectif du choix de mettre en réseau les sites.



Vue d'ensemble sur la communication





Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

Partie III: L'aboutissement et l'évaluation du projet





III-1-

Les dépenses à engager et les ressources à mobiliser

L'aboutissement d'un tel projet nécessite des investissements importants et lourds en terme humains (bénévoles, partenaires, ..) et également financiers.

Le montage du plan de financement nécessite de prendre en compte tous les paramètres exhaustivement : de la réflexion en amont au suivi du projet en passant par la communication, les aménagements, ...

La complexité du projet et des éléments entrant en jeu, fait la complexité du montage du plan de financement.

Nous ne pouvons ici vous faire un plan de financement précis, chaque cas étant unique, mais nous pouvons vous guider dans son élaboration afin que rien ne soit « oublier ».

Il est par exemple important de prendre en compte dans le plan de financement la valorisation du bénévolat ainsi que l'apport technique d'un partenaire : car tout cela à un coût !

Les dépenses

Vous trouverez à la page suivante de façon détaillée un listing le plus exhaustif possible des dépenses à prendre en compte.

La valorisation du bénévolat est détaillée pour chaque « poste » : coordination, frais liés aux aménagements, ...

Exemple : pour la création d'un site internet, soit l'association fait appel à un professionnel, soit un bénévole s'en charge. Dans ce dernier cas les dépenses liées à ce point pourront être : l'achat de matériel (logiciel de création d'un site), la valorisation du bénévolat : le temps consacré à ce travail et la valorisation des apports matériels s'il travaille sur son ordinateur personnel.

Pour faire apparaître la valorisation du bénévolat pour des frais de déplacements par exemple : soit vous les insérez aux frais de déplacements qui seront remboursés par l'association et vous notez dans les recettes en tant que dons le montant correspondant, ou bien vous les séparez dans une rubrique spécifique « valorisation du bénévolat ».

En outre, vous trouverez en **annexe 5**, des fiches pratiques afin de vous aider à réaliser le plan de financement. Une fois complétée, elles pourront vous être utiles afin de demander des devis auprès de professionnels.

Elles détaillent certains postes présentés dans le tableau suivant et vous permettront de le remplir plus aisément.

Contenu de l'annexe 5 : aide au montage du budget prévisionnel :

- fiche « La valorisation du bénévolat ».
- fiche aménagements sur le terrain.
- fiche communication (étroitement liée à la fiche précédente).
- Exemple de budget fictif.



Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

Dépenses à prendre en compte : vous pouvez préciser pour chaque « poste » les années concernées.

Coordination du projet : prend en compte la réflexion en amont du projet, la réalisation de dossiers de présentation, les rencontres lors de ces phases, Les frais liés à la communication et au suivi du projet sont détaillés dans leurs postes spécifiques...		Montant
Achat de matériel (informatique, ...)		
Loyer		
Assurance (local)		
Autres frais liés au local (EDF, ...)		
Frais postaux		
Fournitures bureautiques		
Consommables informatiques		
Frais téléphonique et internet		
Frais de photocopies		
Frais de location (matériel, salle, ...)		
Frais de déplacements		
Achat de documentation		
Frais de repas		
Frais d'hébergements		
Valorisation du bénévolat		
Temps consacré au projet par les bénévoles		
Frais de déplacements		
Valorisation des apports matériels		
Frais spécifiques liés aux aménagements sur le site		
Panneaux (balisage – signalétique – signalisation) : fourniture et fabrication des panneaux / réalisation des surfaces d'affichages / installation		
Mise en sécurité du site (protection, ...)		
Valorisation du bénévolat		
Temps consacré au projet par les bénévoles		
Frais de déplacements		
Valorisation des apports matériels		
Frais spécifiques liés à la communication autour du projet		
Création d'un site internet		
Réalisation d'un ou de guide(s) technico-culturel(s)		
Création de dépliants gratuits		
Création d'une charte graphique		
Achat de matériel (informatique, ...)		
Loyer		
Assurance (local)		
Autres frais liés au local (EDF, ...)		
Frais postaux		
Fournitures bureautiques		
Consommables informatiques		
Frais téléphonique et internet		
Frais de photocopies		
Frais de location (matériel, salle, ...)		
Frais de déplacements		
Achat de documentation		
Frais de repas		
Frais d'hébergements		
Valorisation du bénévolat		
Temps consacré au projet par les bénévoles		
Frais de déplacements		
Valorisation des apports matériels		
Frais spécifiques liés au suivi		



Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

Frais spécifiques liés au suivi		Montant
	Achat de matériel (informatique, ...)	
	Loyer	
	Assurance (local)	
	Autres frais liés au local (EDF, ...)	
	Frais postaux	
	Fournitures bureautiques	
	Consommables informatiques	
	Frais téléphonique et internet	
	Frais de photocopies	
	Frais de location (matériel, salle, ...)	
	Frais de déplacements	
	Achat de documentation	
	Frais de repas	
	Frais d'hébergements	
	Valorisation du bénévolat	
	Temps consacré au projet par les bénévoles	
	Frais de déplacements	
	Valorisation des apports matériels	
Frais liés à l'emploi (cette activité crée ou pérennise un emploi)		
	Salaires bruts	
	Autres frais	
Total		

Les recettes

Maintenant que les dépenses sont identifiées, il va falloir mobiliser des partenaires financiers qui vont adhérer à votre projet afin de pouvoir le concrétiser.

La liste ci-dessous vous fait part de financeurs potentiels :

- Commune, Communauté de Communes
- Pays, Parc Naturel Régional, Office National des Forêts, ...
- Conseil Général, Conseil Régional
- Direction Départementale, Régionale de la Jeunesse et des Sports
- Partenaires spécialisés en fonction du thème abordé sur le sentier : Agence de l'Eau, Direction Régionale des Affaires Culturelles (thème archéologie),
- Financements liés à la spécificité du site : DIREN, Europe (si le site est en Znieff ou appartient au réseau Natura 2000 par exemple)
- Partenariats à établir avec les commerces de proximité (voir annexe 4).
- L'ensemble du projet (qui plus est, s'il est lié à la création d'une réseau) risque d'engendrer des frais immenses pour votre structure associative. Pensez au mécénat, c'est-à-dire à le présenter à des organismes privés tels que les fondations d'entreprise : Fondation Nature et Découvertes, Fondation Nicolas Hulot, Fondation de France, ...

Les autres partenaires

Juste ce petit paragraphe pour vous faire penser à valoriser les apports techniques de partenaires que vous n'auriez pas inséré dans le plan de financement, par volonté ou bien par qu'il n'est pas toujours possible de le faire.

Exemple :



- 1- Si une commune vous prête une salle : vous avez le choix a) d'insérer en dépenses le coût réel que la location d'une salle vous aurez coûté et de mettre en face en recette la Mairie ou bien b) de le noter dans un chapitre spécifique « apport technique des partenaires » en dessous du tableau de financement.
- 2- La commune soutient votre projet, un partenaire vous transmet des informations pour compléter les informations du livret technico-culturel, l'office du tourisme vous aide à diffuser les outils de communication (livrets, dépliants), ..., n'oubliez pas de valoriser cette aide essentiellement à la réussite de votre projet dans ce chapitre spécifique.



III-2-

L'évaluation du projet

Qu'est ce que l'évaluation ? Pourquoi et quand évaluer ?

L'évaluation est un « examen systématique (et aussi objectif que possible) d'un projet prévu, en cours ou achevé. L'évaluation a pour objet d'apporter une réponse à des questions spécifiques, ainsi qu'à porter un jugement d'ensemble sur une opération et à en tirer des enseignements destinés à améliorer les actions, la planification et les décisions futures. ... ». (source : www.ifad.org/evaluation/guide_f/annexa/a.htm).

Elle essaie d'appréhender les effets ou la valeur de l'action considérée. C'est un processus qui implique l'évaluateur et tous les acteurs concernés. Au-delà d'une simple formalité ou obligation destinée à des instances extérieures de contrôle, c'est un **outil interne de gestion du projet**, que les acteurs doivent s'approprier.

L'évaluation a plusieurs fonctions :

- Pouvant s'opérer à tous les stades du projet, elle permettra d'aboutir à une appréciation globale du projet et entraînera ainsi une décision : poursuite du projet, refonte, ... le projet sera guidé et orienté en fonction des résultats de l'évaluation.
- Elle permet d'améliorer la gestion et de rendre ainsi le projet plus efficient.
- Elle a un rôle démocratique et informatif afin d'augmenter la qualité et la transparence du projet auprès de l'ensemble des acteurs.
- Elle contribue à la formation et à la motivation des opérateurs et des partenaires : les aide à mieux comprendre leur participation et à s'approprier les objectifs du projet.

Plus l'évaluation sera participative, plus elle constituera un processus d'enseignement car elle favorisera l'expression et la participation de l'ensemble des acteurs engagés dans un projet commun.

Commencer par s'interroger sur les objectifs d'une démarche d'évaluation nous amène à en faire un outil puissant de gestion du projet.

L'évaluation est possible voire recommandée tout au long du projet :

- Evaluer en amont du projet : préalable à la conception du programme, l'évaluation sera un diagnostic des enjeux, des objectifs, de la faisabilité des impacts attendus, de la cohérence du projet. Elle posera les bases du projet. C'est en quelque sorte ce que propose ce « guide ».
- Evaluer en cours de réalisation du projet : cette évaluation permettra le réajustement du projet en terme d'échéances notamment. Les impacts du projet ne sont pas encore mesurables mais l'évaluation à ce stage du projet présente un intérêt en terme de mobilisation des acteurs et du suivi d'une action innovante.
- Evaluer après la réalisation du projet : elle permet de donner des résultats concrets de l'action, elle est essentielle afin de juger définitivement de son efficacité et sa pertinence.



Comment évaluer ?

L'évaluation se construit en parallèle de l'élaboration du projet en définissant ce que l'on recherche à évaluer, comment on va l'évaluer et quand. Elle est étroitement liée aux objectifs de l'action.

Ce que l'on peut chercher à évaluer de façon générale lors d'un projet, d'une action et les questions types à se poser pour définir les référentiels possibles :

- L'efficacité : il s'agit de la conformité des effets de l'action par rapport aux objectifs fixés : a-t-on atteint les objectifs ?
- L'efficience : il s'agit de savoir si les ressources mobilisées et les moyens choisis ont permis d'atteindre les objectifs : les ressources financières ont-elles été mobilisées et bien utilisées ?
- La pertinence : il s'agit de savoir si les objectifs sont en adéquation avec la problématique à traiter : Les objectifs fixés conviennent-ils pour résoudre le problème ?
- La cohérence : Les objectifs sont-ils cohérents entre eux ? et les moyens mobilisés sont-ils adaptés aux objectifs ?
- L'impact : en terme d'effectivité : quels sont les impacts du projet pour la société, la zone géographique concernée ?
- La conformité : il s'agit de mesurer les écarts entre le prévisionnel et le réalisé.
- L'attractivité : les acteurs ont-ils adhéré au projet, quelle a été leur participation, le choix des acteurs a-t-il été pertinent ?

Afin d'évaluer, on a recours à des **indicateurs d'évaluation** :

Un indicateur d'évaluation est « une mesure dont les valeurs fournissent une indication incomplète mais utile sur un phénomène dont on cherche à apprécier l'évolution. Il est en général nécessaire de disposer de plusieurs indicateurs pour cerner un phénomène complexe ».

Plusieurs types d'indicateurs se distinguent :

- Les indicateurs quantitatifs : il s'agit d'octroyer des données chiffrées.
- Les indicateurs qualitatifs : il s'agit de définir des attitudes, idées, observations, ... susceptibles d'être analysées pour produire des données supplémentaires ou des références.
- Les indicateurs de résultat : il s'agit de données quantitatives qui se rapportent directement aux objectifs du projet.
- Les indicateurs de processus : pouvant être soit quantitatifs soit qualitatifs, ils permettent de mettre en avant la valeur de l'action à travers les processus mis en place intervenant dans la réalisation du travail : approche, méthodologie, support de diffusion, ...

Il faut donc établir un référentiel d'évaluation en mettant en place des indicateurs. Les données recueillies et leur analyse seront ensuite rédigées dans un rapport d'évaluation : un compte rendu ou bilan de l'action. Des conclusions et des recommandations en seront tirés afin d'orienter la suite de l'action.



Concrètement pour notre projet

Mettons à profit toute cette théorie afin de mieux comprendre concrètement comment se met en place un processus d'évaluation dans notre cas en s'appuyant sur les référentiels existants.

Le référentiel d'efficacité

Il regroupe les résultats prévisionnels par rapport aux objectifs fixés. Il est essentiel de commencer par ce référentiel car il commande les autres référentiels qui eux, ont un rôle explicatif et d'analyse des résultats réellement obtenus.

Attention cependant à ne pas confondre les objectifs généraux et les objectifs opérationnels. La réussite de l'objectif général dépend de la réussite de ses objectifs opérationnels qui indiquent des actions à conduire, des tâches à effectuer, ...

L'objectif opérationnel comporte un verbe exprimant une action observable et mesurable.

Dans notre cas, les objectifs généraux sont ceux exposés dans le chapitre «I-2- Les objectifs de création d'un sentier karstique », l'objectif opérationnel « global » répondant aux objectifs généraux est « créer un sentier karstique ». Dans notre cas des sous objectifs opérationnels peuvent être définis à partir des recommandations et actions à mettre en place préconisées tout au long de ce document.

Essayons de définir matériellement des indicateurs d'évaluation pour notre projet dans le cadre d'un référentiel d'efficacité : vous trouverez alors dans le tableau en page suivante des données, non exhaustives, pouvant servir d'exemples pour la construction de l'évaluation.

Le référentiel de conformité

Il permet de mettre en avant des critères d'écart entre le réalisé et le prévisionnel et d'en définir les causes et les effets.

Par exemple pour notre cas :

- le programme, les échéances (planification du projet), définis ont-ils été respectés ? si non, pourquoi ?
- le mode d'organisation a-t-il été suivi : respect de la répartition des tâches entre bénévoles, salariés, informations sur les réunions de coordination.
- les conventions passées sont-elles respectées ?

Les indicateurs possibles :

- documents descriptifs (comptes rendus, procédures, conventions ...)
- problèmes rencontrés et solutions apportées



Les sentiers en milieu karstique, l'aventure spéléologique à ciel ouvert

Référentiel d'efficacité / définition des indicateurs de résultats

Objectifs généraux	Objectif opérationnel	Sous objectifs opérationnels	Indicateurs possibles	
Promouvoir la spéléologie Sensibiliser, éduquer sur le karst	Créer un ou des sentier(s) karstique(s)	Créer des sentiers karstiques	Nombre de sentiers créés Nombre de réseau créé et à quel niveau (départemental, régional) Thème des sentiers : Qualité du thème et s'il y a plusieurs sentiers, nombre de sentiers de même thème Nombre de points forts sur les sentiers	
		Mobiliser, rassembler autour de ce projet Créer un réseau d'acteurs	Nombre d'avis recueillis, nombre de rencontres,... Nombre de partenaires sollicitées et qualité, pertinence des partenaires Nombre de partenaires ayant adhéré au projet par rapport au nombre de partenaires rencontrés Echelle concernée par ces partenaires : nationale, régionale, départementale, locale	
		Répondre aux attentes du public	Par la fréquentation « libre » de chaque sentier par le public Données chiffrées et données qualitatives : satisfaction des visiteurs (on peut par exemple mettre en place une enquête pour recueillir des avis sur ce qui satisfait les visiteurs, ce qu'il faudrait améliorer, ...) Evaluer le type de public : jeunes, femmes, familles, VTTistes, ...	
		Sensibiliser – Promouvoir Pérenniser le projet	Par le nombre d'actions d'éducation mises en place sur le sentier créé Par la qualité des accompagnateurs : spéléologues, associations de protection de l'environnement, de randonneurs Par le nombre de personnes touchées par ces actions et le type de public Par leur degré de satisfaction Par le nombre d'outils de sensibilisation mis en place et par leur qualité, par leur diffusion et leur demandeur	
		Promouvoir la spéléologie	Par l'impact sur le nombre de fédérés	
		Communiquer Faire connaître le sentier	Nombre et Type d'outils de communication mis en place Pour chaque outil de communication mis en place : <ul style="list-style-type: none"> - le nombre créé - le nombre de diffusion - la qualité de diffusion (par qui, à qui) 	
		Valoriser les partenaires	Nombre de partenariats établis et valorisation de ces partenaires, par quel moyen, efficacité, à quelle échelle Par le nombre de personnes bénévoles impliquées dans le projet, leurs tâches Par le nombre de partenaires financiers mobilisés Par la qualité de ces partenaires Par l'échelle concernée par ces partenaires : nationale, régionale, départementale, locale	
		Pérennisation économique du projet et de l'association	Pérenniser le projet Pérenniser économiquement l'association	Par le nombre d'outils payants mis en place et ce qu'ils rapportent
				Par les retombées économiques générales sur l'association
				Par le nombre d'emplois créés ou pérennisés grâce au projet
Par la qualité de ces emplois et les tâches accomplies				



Le référentiel de pertinence

L'action est pertinente lorsqu'elle permet de répondre au problème à traiter.

Exemple de questionnement pour notre cas :

- la communication mise en place a-t-elle permis de faire connaître le sentier ?
- le sentier permet-il réellement de promouvoir la spéléologie ?
- les aménagements mis en place sur le sentier répondent-ils réellement aux attentes du public ?

Ce référentiel se rapporte aux choix stratégiques que nous avons souvent abordés tout au long de ce guide.

Le référentiel de cohérence

Il permet de répondre à l'adaptation des moyens mis en œuvre par rapport aux objectifs fixés.

Exemple de questionnement pour notre cas :

- de la conception à la réalisation, a-t-on suivi notre éthique ? la même logique de concertation ?
- les moyens mobilisés ont-ils permis d'atteindre les objectifs au regard des bénéficiaires ?

Le référentiel d'efficience

Il met en avant le résultat relatif au rapport efficacité / coût.

Il s'agit de chiffrer le coût total réalisé de l'action et des moyens mobilisés : dépenses réelles, valorisation du bénévolat, ... [Précisions dans le chapitre relatif au plan de financement] et de le comparer aux résultats obtenus dans le référentiel d'efficacité.

La mise en œuvre de l'évaluation à travers les quelques pistes énoncées devraient vous permettre de mieux guider votre projet et d'en mesurer sa réussite.



Annexes

- Annexe 1 : Fiche – outil bilan / identification et connaissance du site proposé
- Annexe 2 : Modèle de convention avec les propriétaires (convention de passage)
- Annexe 3 : Modèle de convention avec les gestionnaires (entretien du sentier)
- Annexe 4 : Modèle de convention communication / valorisation
- Annexe 5 : Fiches d'aide à la réalisation du budget prévisionnel
 - 5-1 : Fiche « La valorisation du bénévolat »
 - 5-2 : Fiche aménagements sur le terrain
 - 5-3 : Fiche communication
 - 5-4 : Exemple de budget fictif

Annexe 1 : Fiche – outil bilan / identification et connaissance du site proposé

Annexe 1

Fiche – outil bilan / identification et connaissance du site proposé

Pertinence du tracé proposé	Cocher la case répondant à votre tracé		Détails
	Oui	Non	
Question à se poser par rapport aux critères d'identification			
Le tracé de votre sentier se juxtapose-t-il à celui d'un sentier déjà existant ? (même s'il y a des ajustements de parcours à effectuer)			
La durée de parcours est-elle égale ou inférieure à 4 heures ?			
Le tracé fait-il une boucle ? point de départ = point d'arrivée			
Le sentier proposé se situe-t-il sur un site où l'utilisateur sera amené à rencontrer des spéléologues ?			
Le sentier se trouve-t-il à proximité d'un lieu attractif ?			
En terme service, le sentier est-il situé à proximité de commerces ? (bar, restaurant, ...)			
Le sentier est-il situé à proximité d'un point d'accueil : offices du tourisme ?			
L'accent a-t-il été mis sur un thème fort ?			

Une fois ce questionnement posé, faites le bilan de votre proposition, plus il y a de réponses « oui », plus votre tracé est pertinent.

Compléter ce travail par l'ajout d'une carte sur laquelle :

- vous préciserez le tracé du sentier
- vous pointerez les points forts à valoriser et vous noterez pour chacun d'eux de façon résumée les informations à diffuser,
- vous pointerez et noterez les aménagements de sécurité à mettre en place.

Identification des acteurs	
Question à se poser	Réponse
1- Quel(s) est (sont) le(s) propriétaire(s) ?	
2- Le site proposé bénéficie t-il d'une protection particulière ? (Site classé, ...)	
3- Le site proposé appartient-il à une zone particulière ? (Parc Naturel Régional, Zone Naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique, Pays, ...)	
4- Des questions 2 et 3 nous pouvons en déduire qui sont les gestionnaires du site.	
5- Quels sont les autres utilisateurs du site ?	
6- Quels sont les professionnels de proximité ?	
7- Quel(s) partenaire(s) spécifique pourra-t-on associer à ce sentier ? (en fonction du thème)	
8- Quels sont les acteurs touristiques ou non pouvant nous aider à communiquer et diffuser nos outils ?	
8-a- Documents payants	
8-b- Documents gratuits	

Annexe 2 : Modèle de convention avec les propriétaires

Annexe 2

Modèle de convention de passage

Ce type de convention est à passer avec les communes concernées ainsi qu'avec les propriétaires privés sur les terrains desquels le sentier karstique passe.

Entre les soussignés,

D'une part,

M. _____

Domicilié(e) _____

Propriétaire d'un terrain sur la commune de _____

Lequel est traversé par un sentier karstique.

D'autre part,

L'association : _____

Représentée par son /sa Président(e) _____

Dont le siège social est _____

Organisme porteur du projet « sentier karstique ».

Il a été convenu ce qui suit :

- 1- Le propriétaire (et le locataire) autorise(nt) gracieusement le passage sur son (leur) terrain, d'un itinéraire de « sentiers karstiques » ouvert au public, et que chacun peut parcourir sous sa propre responsabilité de promeneur, randonneur, ainsi que la mise en place d'aménagements nécessaires à la valorisation du sentier (panneaux, balisage, ...).
- 2- Cette autorisation est donnée à titre précaire et n'implique aucun droit de passage susceptible de grever le fonds d'une servitude quelconque.
- 3- Le propriétaire (et le locataire) s'engage(nt) à respecter le balisage et les aménagements.
- 4- L'association, _____, s'engage à recommander aux promeneurs, dans ses publications descriptives de l'itinéraire ou tout autre document de communication, de ne pas s'écarter du chemin balisé lors de la traversée de la propriété, de ne pas y faire du feu, de ne pas y laisser de débris, de ne pas y camper sauf accord exprès, d'y respecter la faune, la flore, l'élevage et les cultures.
- 5- Dans le cas où le propriétaire (ou le locataire) se verrai(en)t obligé(s) de suspendre l'accès à travers la propriété (en raison de travaux agricoles ou forestiers par exemple), ou souhaiterai(en)t révoquer définitivement l'autorisation de passage, il(s) s'engage(nt) à en prévenir l'association, _____, avec un délai raisonnable de préavis, afin de permettre à cette dernière la mise en place d'une dérivation de nature à assurer la continuité de l'itinéraire du sentier karstique et la modification des informations qui en assurent la diffusion (publications, ...).

Fait à _____ Le _____

En 2 exemplaires dont 1 pour chaque signataire.

Signatures, précédées de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Le propriétaire

(Le locataire)

L'association

Annexe 3 : Modèle de convention avec les gestionnaires

Annexe 3

Modèle de convention relative à la gestion du sentier

Ce type de convention est à passer avec l'organisme qui entretient le sentier.

Entre les soussignés,

D'une part,

Représenté(e) par (Nom – Fonction) _____

Dont le siège social est _____

Chargé(e) de l'entretien du(es) sentier(s) emprunté(s) par le sentier karstique _____

Situé sur la(es) commune(s) de _____

D'autre part,

L'association : _____

Représentée par son /sa Président(e) _____

Dont le siège social est _____

Organisme porteur du projet « sentier karstique ».

Il a été convenu ce qui suit :

Engagements des parties

- 1- L'association _____ a mis en place un sentier karstique ainsi que des aménagements (balisage, panneaux, ...). Elle assure l'information, la communication et la valorisation de ce sentier et s'engage à informer _____ de toutes modifications relatives au sentier karstique.
- 2- L'organisme _____, en charge de l'entretien du(es) sentier(s) emprunté(s) par le tracé du sentier karstique, s'engage à poursuivre sa mission en respectant les aménagements mis en place lors de la création du sentier karstique ».

Fait à _____ Le _____

En 2 exemplaires dont 1 pour chaque signataire.

Signatures, précédées de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Le gestionnaire

L'association

Annexe 4 : Modèle de convention communication / valorisation

Annexe 4

Modèle de convention communication / valorisation

Entre les soussignés,

D'une part,

Représenté(e) par (Nom – Fonction) _____

Dont le siège social est _____

D'autre part,

L'association : _____

Représentée par son /sa Président(e) _____

Dont le siège social est _____

Organisme porteur du projet « sentier karstique ».

Article 1 : objet

La présente convention a pour objet d'établir entre les parties nommées ci-dessus des engagements écrits et moraux de partenariat dans le cadre de valorisation du sentier karstique _____.

Article 2 : engagements des parties

- _____

- S'engage :
- A diffuser les dépliants gratuits d'information de ce sentier
 - A diffuser le livret technico-culturel du sentier (en vente)
 - A faire un lien de son site internet vers celui spécifique au réseau de sentiers karstiques de Midi-Pyrénées
 - A apporter une aide financière pour ce projet à hauteur de _____ € par _____ (fréquence : an, mois, ...)

- L'association, _____, gérante de la communication autour du réseau de sentiers karstiques de Midi-Pyrénées,

- S'engage : A valoriser et faire de la publicité pour _____ à travers ces outils de communication :
- le livret technico-culturel spécifique au sentier (en vente) de façon générale
 - le site internet régional « sentiers karstiques » de façon détaillée (coordonnées, lien vers le site internet, ...)
 - lors de toutes manifestations, rassemblements, ... auquel l'association et ses structures déconcentrées participent.

Article 3 : résiliation

Il pourra être mis fin à la présente convention à tout moment, sur demande de l'une ou l'autre des parties.

Fait à _____ Le _____

En 2 exemplaires dont 1 pour chaque signataire.

Signatures, précédées de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Le professionnel

L'association

Annexe 5 : Fiches d'aide à la réalisation du budget prévisionnel

5-1- Fiche « La valorisation du bénévolat ».

5-2- Fiche aménagements sur le terrain.

5-3- Fiche communication.

5-3- Exemple de budget fictif.

Annexe 5 – 1

La valorisation du bénévolat

Qu'est-ce que la valorisation du bénévolat ?

La valorisation du bénévolat consiste à intégrer dans les budgets d'un projet de l'association les coûts bénévoles aussi bien matériels que humains.

Concrètement, cela ne coûte rien à l'association mais a pourtant une valeur non négligeable.

Quelques exemples :

Objet	Economie pour l'association
Un bénévole utilise son véhicule pour un projet de l'association	L'association économise de l'argent
Un bénévole héberge un invité, un conférencier, un intervenant, un cadre, ...	L'association économise une ou plusieurs nuits d'hôtel
Un bénévole passe x heures sur un projet de l'association	L'association économise le salaire d'une personne
Un bénévole utilise son propre ordinateur et des fournitures de bureau et consommables informatiques	L'association économise le coût (cartouches d'encre, ...)

Pourquoi valoriser le bénévolat ?

La valorisation du bénévolat n'a aucune incidence sur le résultat de l'association, mais va permettre de donner une image fidèle de ses activités et de son patrimoine. Ainsi, les contributions en travail seront valorisées aux tarifs du personnel de remplacement, et celles en biens et services au prix du marché.

Pour plusieurs raisons :

- Connaître le coût réel d'un projet associatif,
- Mettre en évidence un autofinancement important de l'activité,
- Augmenter de façon légale le budget d'un projet précis et plus largement de l'association, ce qui peut être utile pour la recherche de subventions (certains partenaires financent en se basant sur un pourcentage par rapport aux dépenses, valoriser le bénévolat augmente les dépenses et ainsi le montant de la subvention qui pourrait être attribuée),
- Valoriser l'investissement des bénévoles, il ne s'agit pas de laisser croire que cela ne coûte rien mais au contraire d'affirmer son importance : poids financier du bénévolat et justification du caractère non lucratif de l'association
- Mettre en avant le poids économique de l'association et de ses activités

Comment valoriser le bénévolat ?

Toutes les valorisations doivent faire l'objet d'un récapitulatif précis.

Prévoir donc en amont du projet une fiche par bénévole mobilisé, où chacun notera au fur et à mesure précisément les informations relatives à ses valorisations pour pouvoir ensuite faire un point précis : tâches effectuées, temps passé sur chaque tâche, autre action (hébergement de quelqu'un, ...), le mieux, si possible est de compléter cette fiche au jour le jour pour éviter tout oubli.

Les organismes comptables recommandent que la pièce comptable propre à valoriser ce bénévolat mentionne : un numéro d'ordre, la date ou période couverte, la nature et la quantité de l'opération ou du service, les modalités d'évaluation, la qualité du responsable appelé à viser la pièce, les références de comptabilisation, ...

Par ailleurs, **le montant des valorisations ne peut excéder 25 % du budget total.**

1- Valorisation des apports matériels

Les apports matériels peuvent être valorisés en suivant le principe général de valorisation à la valeur marchande :

a) La valeur réelle* :

exemple le bénévole utilise une cartouche d'encre pour un projet de l'association, la valorisation sera le coût de l'achat de la cartouche,

b) La valeur locative (si elle existe) :

la valorisation s'opère à cette valeur locative (qui doit pouvoir être prouvée) :
exemple : un bénévole prête un groupe électrogène pour une opération menée par l'association, le montant de la valorisation s'élève au coût qui aurait été engendré par la location du groupe.

c) la règle d'amortissement :

dans le cas où la valeur locative du bien n'existe pas ou ne pourrait pas être prouvée, la valorisation est calculée sur une base de calcul relative aux règles d'amortissement de l'administration fiscale : on calcule la valeur mensuelle du bien à partir de la valeur d'acquisition à neuf et de la durée d'amortissement légale.

Valorisation mensuelle du bien = (valeur à neuf / durée d'amortissement légale en mois) x nombre de mois nécessaire à l'action de l'association

Valorisation journalière du bien = (valeur à neuf / durée d'amortissement légale en jours) x nombre de jour nécessaire à l'action de l'association

Exemple :

Prêt d'un véhicule 4x4 pendant **trois mois** avec un coût d'achat neuf de 38 120 € et une durée d'amortissement prévue par les règles fiscales françaises de 5 ans

Valorisation du bien = $(38\ 120 / (5\text{ans} \times 12\ \text{mois})) \times 3\ \text{mois} = 1906\ \text{€}$

Idem pour un prêt de **15 jours**

Valorisation du bien = $(38\ 120 / (5\text{ans} \times 365\ \text{jours})) \times 15\ \text{jours} = 313,31\ \text{€}$

2- Valorisation du bénévolat

Il s'agit de valoriser le temps que les bénévoles consacrent à l'association en fonction des fonctions occupées par le bénévole pendant la durée du projet.

On distingue trois catégories de fonctions :

- Fonction d'exécution : travail non qualifié (transports, ouvriers, manœuvre, ...)
- Fonction d'encadrement : travail nécessitant une compétence (coordinateur, formateur, responsable d'équipe, recherche, ...)
- Fonction d'expertise : travail d'« expert » (expert consultant dans le domaine concerné par le projet : domaine sportif, médical, éducatif, économique, ...)

Le calcul de la valorisation est étroitement lié à ces fonctions.

Base de calcul possible (a)

Le plus simple pour nos structures car il s'agit souvent de mission nécessitant un investissement de courte durée :

- Pour une fonction d'exécution : smic horaire (soit 8,03 € au 1^{er} juillet 2005)
- Pour une fonction d'encadrement : 2 smic horaire (soit 16,06 €)
- Pour une fonction d'expertise : 3 smic horaire (soit 24,09 €)

Autre mode de calcul possible (b) :

	Exécution	Encadrement	Expertise
Actifs	Calcul de 750 € par mois quelle que soit la durée	Calcul sur la base de 1500 € par mois quelle que soit la durée	300 jours par jour pour une intervention maximum de 10 jours. Au-delà le calcul se fera sur la base de 3000 € par mois.
Inactifs (étudiants, retraités)		Calcul sur la base de 1100 € par mois quelle que soit la durée	200 jours par jour pour une intervention maximum de 10 jours. Au-delà le calcul se fera sur la base de 2000 € par mois.

Des jours de préparation peuvent être ajoutés au décompte des jours de mission à concurrence de 30 % maximum du temps supplémentaire, le montant est calculé sur la base de 100 € par jour et est plafonné à 1000 €

Exemple

Un bénévole encadre un week-end de formation, soit 2 jours de formation à 8 heures par jour.
Il a passé 4 heures pour préparer son intervention.

Méthode calcul (a) :

La valorisation possible du bénévolat sera =
[Nombre d'heures d'encadrement + Nombre d'heures lié à la préparation] x coût horaire de valorisation
du bénévolat (ici 2 smic horaire)
Soit [(2 jours x 8 heures) + 4 heures] x 16,06 € = 321,20 €

Si on avait calculé avec la méthode (b)

En supposant que le bénévole est un actif :
1 mois = 30 jours donc 1 jours de travail = (1 jour x 1500 €) / 30 = 50 €
La valorisation du bénévole sera alors = 2,5 jours de travail (2 jours d'encadrement + ½ journée de
préparation) x 50 € = 125 €

On peut vite tomber dans des proportions énormes : n'oubliez pas le montant des valorisations ne peut excéder 25 % du budget total.

Valorisation des apports du partenaire local

De la même façon on peut valoriser les aides matériels du partenaire local du projet de l'association sur la base locative de l'apport matériel.

Exemple si la Mairie locale vous prête une salle.

Retranscription en comptabilité

Exemple de retranscription en comptabilité à partir d'un cas concret :

Organisation des Journées Nationales de la spéléologie dans un département

Précisions et données sur l'action :

Action samedi soir : soirée projection grand public de 3 heures

Mobilisation de 2 bénévoles pour la soirée qui ont passé chacun 2 heures pour la préparation et dont un a prêté un visioprojecteur

Action dimanche : sortie initiation de 8 heures

Mobilisation de 5 bénévoles pour encadrer

Pour le compte rendu, un bénévole a passé 3 heures à le faire.

Budget de l'action :

Dépenses	
Dépenses réelles en détaillant (achat de matériel, communication, location, fournitures bureautique, internet, téléphone, frais de déplacements, consommables informatiques, frais de repas, ...)	5125,53 € Chiffre donné au hasard
Valorisation des apports matériels des partenaires	
Location d'une salle pour le samedi soir	50,00 € Chiffre donné au hasard
Valorisation du bénévolat	
Valorisation du bénévolat ² (temps consacré par les bénévoles)	827,09 € Voir calcul ci-dessous en fonction de l'exemple
Frais de déplacements des bénévoles (prendre le tarif kilométrique en vigueur des impôts)	52,00 € Chiffre donné au hasard
Valorisation des apports matériels des bénévoles (forfait location visioprojecteur sur le week-end / valeur locative)	300,00 € Chiffre donné au hasard
Total des dépenses	6354,62

Recettes	
Association (fonds propres)	1625,53 €
Subvention partenaire x	1000,00 €
Subvention partenaire y	2000,00 €
Subvention partenaire z	500,00 €
Mairie (prêt de la salle - dons)	50,00 €
Dons des bénévoles	1179,09 €
Total des recettes	6354,62 €

² Calcul de la valorisation du bénévolat : méthode (a)

- 1] 2 bénévoles ont passé 2 heures à préparer la soirée et ont animé la soirée qui a duré 3 heures, soit (2 bénévoles x 2 heures) + (2 bénévoles x 3 heures) = 10 heures de travail – fonction encadrement
 2] 5 bénévoles ont encadré la sortie d'initiation qui a duré 8 heures, soit 5 bénévoles x 8 heures = 40 heures de travail – fonction encadrement
 Au total 50 heures en fonction d'encadrement, soit (50 x 16,06) = 803 €
 Auxquelles, il faut ajouter 3 heures en fonction d'exécution pour la réalisation du compte rendu, soit (3 x 8,03) = 24,09 €
 Ce qui fait un total pour la valorisation du bénévolat = 803 + 24,09 = 827,09 €

 Date : 28 novembre 2005

Auteur : Delphine Jaconelli

Sources internet:



<http://wiki.april.org/BenevolatValorise>

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/article-imprim.php3?id_article=9401

http://www.cnap.fr/infopro.php?action=showSujet&id_theme=17&id_sujet=230

Annexe 5 – 2

Fiche récapitulative des aménagements à réaliser sur le terrain

Aménagements possibles de type balisage, signalétique, signalisation (d'après ce présent document)				
Dépenses	Exemple possible	Précisions	Quantité	Coût
Porte d'entrée identitaire 1*		Accueil du public par la mise en place d'un signe fort de reconnaissance, identification de l'offre. A placer à un endroit stratégique	(1 par sentier)	
Porte d'entrée identitaire 2*	Petit panneau	A placer au début du sentier, repère.	(1 par sentier)	
Balisage identitaire*	 Exemple de la balise pour les parcours en VTT	Tout au long du sentier ou bien lorsqu'il y a déviation du sentier existant emprunter pour aller à un point fort karstique		
Signalétique*		A chaque point fort afin d'identifier le point fort du sentier karstique et d'y apporter les informations nécessaires. Le contenu sera fonction de l'existence ou non d'un guide technico-culturel.		
* Les coûts de ces aménagements prennent en compte la fourniture et la fabrication des panneaux ainsi que la conception et réalisation des surfaces d'affichages des panneaux. L'installation est également prise en compte si elle est réalisée par un professionnel, si elle est réalisée par des bénévoles, compléter les lignes ci-dessous.				
Installations des aménagements – Bénévolat : valorisation				
	- Temps passé par le bénévoles sur cette action			
	- Frais de déplacements			
	- Valorisation des apports techniques (exemple : valeur locative ou d'achat à neuf du matériel qui lui sera nécessaire)			
Total des dépenses liées aux aménagements de type balisage, signalisation, signalétique				

Aménagements liés à la mise en sécurité du sentier				
Dépenses	Point fort du sentier	Précisions	Quantité	Coût
Mise en place d'une barrière de protection autour d'un phénomène karstique,	Noter le numéro du point fort du sentier à valoriser, et précisez son nom	Précisez la matière de la protection, les dimensions, ...	Ces aménagements sont propres à chaque point, pour chaque point concerné faire le détail.	
* Les coûts de ces aménagements prennent en compte la fourniture et la fabrication des panneaux ainsi que la conception et réalisation des surfaces d'affichages des panneaux. L'installation est également prise en compte si elle est réalisée par un professionnel, si elle est réalisée par des bénévoles, compléter les lignes ci-dessous.				
Installations des aménagements – Bénévolat : valorisation				
	- Temps passé par le bénévoles sur cette action			
	- Frais de déplacements			
	- Valorisation des apports techniques			
Total des dépenses liées aux aménagements de mise en sécurité du sentier				

Annexe 5 – 3

Fiche récapitulative / communication à mettre en place

Communication à mettre en place autour du projet				
Dépenses	Exemple possible	Précisions	Quantité	Coût
Conception et réalisation d'une charte graphique*			(1 par sentier)	
Conception et réalisation d'un site internet*			(1 par sentier)	
Conception et réalisation, impression des livrets technico-culturels*		Précisez le nombre de pages, le nombre de tirage de chaque livret.	Précisez le nombre de tirage total (tous livrets confondus s'il y a plusieurs sentiers – réseau)	
Conception, réalisation de dépliant gratuits*		A chaque point fort afin d'identifier le point fort du sentier karstique et d'y apporter les informations nécessaires. Le contenu sera fonction de l'existence ou non d'un guide technico-culturel.		
* Les coûts mentionnés comprennent les frais réels engagés pour réaliser cette communication : devis réalisé par un professionnel, frais d'achat de matériel engagés si le travail est réalisé ensuite par un bénévole (exemple : achat logiciel spécifique pour réaliser un site internet, frais de photocopies pour les dépliant, ...)				
Bénévolat : valorisation				
	- Temps passé par le bénévoles sur cette action			
	- Frais de déplacements			
	- Valorisation des apports techniques (exemple : valeur locative ou d'achat à neuf du matériel qui lui sera nécessaire)			
Total des dépenses liées à la communication à mettre en place autour du projet				

Annexe 5 – 4

Exemple de budget fictif

Ce budget essaie de prendre en compte toutes les possibilités d'écritures de la valorisation du bénévolat et des apports matériels des partenaires.

Les lignes « dons des bénévoles » sont détaillées dans les recettes afin de bien mettre en évidence les éventuels dons possibles mais le mieux est sans doute de les additionner et de les regrouper sur une seule ligne.

Dépenses		Recettes	
Coordination – Année 2005 à 2008			
Achat matériel : ordinateur portable	1000,00	Structures spéléologiques ¹	26391,00
Loyer (2 ans)	4000,00	Conseil Général	10000,00
Assurance : local (2 ans)	240,00	Conseil Régional	15000,00
Autres frais liés au local (EDF, ...)	0,00	Direction Jeunesse et Sports	10000,00
Frais postaux	100,00	Partenaires relatifs au thème spécifique du sentier (Agence de l'Eau, DRAC, ...)	5000,00
Fournitures bureautiques	150,00	DIREN	5000,00
Consommables informatiques	200,00	Autres partenaires	22329,00
Frais téléphoniques et internet	300,00	Partenaires privés (fondations X)	
Frais de photocopies	35,00		
Frais de location de salles (réunions)	200,00	I Commune	200,00
Frais de déplacements	2000,00	I Dons des bénévoles	800,00
Achat de documentation	20,00		
Frais de repas	200,00	I Dons des bénévoles	100,00
Frais d'hébergement	0,00		
Valorisation du bénévolat : temps	2500,00	I Dons des bénévoles	2500,00
Aménagements sur le site – Année 2007			
Panneaux	10000,00		
Mise en sécurité du site	6000,00		
Valorisation du bénévolat : temps	700,00	I Dons des bénévoles	1100,00
Valorisation du bénévolat : déplacements	300,00		
Valorisation du bénévolat : apports matériel	100,00		
Communication – Année 2007 et 2008			
Création d'un site internet (achat logiciel)	300,00	Partenariat commerces de proximité	10000,00
Réalisation d'un guide technico-culturel	5000,00	Vente du guide	7500,00
Création dépliants gratuits	300,00		
Création d'une charte graphique	900,00		
Achat matériel	0,00		
Loyer	0,00		
Assurance : local	0,00		
Autres frais liés au local (EDF, ...)	0,00		
Frais postaux	100,00		
Fournitures bureautiques	100,00		
Consommables informatiques	150,00		
Frais téléphoniques et internet	150,00		
Frais de photocopies	350,00		
Frais de location de salles (réunions)	0,00		
Frais de déplacements	600,00		
Achat de documentation	0,00		
Frais de repas	120,00		
Frais d'hébergement	0,00		
Valorisation du bénévolat : temps	2700,00	I Dons des bénévoles	3050,00
Valorisation du bénévolat : déplacements	250,00		
Valorisation du bénévolat : apports matériel (fournitures bureau, ...)	100,00		

Les abréviations utilisées

AFIT	Agence Française de l'Ingénierie Touristique
CDS(C)	Comité Départemental de Spéléologie (et Canyon)
CSR	Comité de Spéléologie Régional
DIREN	Direction Régionale de l'ENVironnement
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DDE	Direction Départementale de l'Equipement
ETR	Equipe Technique Régionale
FFRP	Fédération Française de Randonnée Pédestre
FFS	Fédération Française de Spéléologie
GR	Sentiers de Grande Randonnée
GRP	Sentiers de Randonnée de Pays
ONF	Office National des Forêts
PNR	Parc Naturel Régional
PR	Sentiers de Promenade et de Randonnée

Bibliographie

- Source internet : « Conduite et évaluation d'un projet de territoire » Collectif – Dossier d'experts – La lettre du Cadre Territorial – janv. 03.
- Source internet : « Thème II : « activités de pleine nature, responsabilité, commercialisation » Actes du colloque « Création et gestion d'une Unité Touristique de Pleine Nature » Intervention de Dominique Giard – SEATEM ».
- Source internet : <http://www.afit-tourisme.fr> / « Mise en réseau des destinations touristiques : les facteurs clés du succès » Agence Française de l'Ingénierie Touristique (AFIT), rencontres 2003.
- Source internet : http://fr.wikipedia.org/wiki/Charte_graphique#Int.C3.A9r.C3.AAt_de_la_charte_graphique / Wikipédia, l'encyclopédie libre.
- « Le développement durable en marche en Midi-Pyrénées » Agence Régionale Pour l'Environnement Midi-Pyrénées, 39 pages.
- « Les itinéraires de randonnées, conception : enjeux et principe » Tome 1, 2002, Fédération Française de la Randonnée Pédestre, 116 pages.
- « Les femmes et la spéléologie », étude du Comité de Spéléologie Régional Midi-Pyrénées, juin 2004, 115 pages. (Cette étude a remporté le premier prix du concours « Femmes et Sport » édition 2004 dans la catégorie « étude / recherche », concours organisé par le Comité Régional Olympique et Sportif Midi-Pyrénées, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports Midi-Pyrénées / Haute-Garonne et le Conseil Régional Midi-Pyrénées).
- « Guide du droit des chemins », Fédération Française de la Randonnée Pédestre, 2002, 91 pages.
- « Stratégies pour la gestion de l'environnement – La nature comme jeu de société ? » Laurent Mermet, collection « Environnement » L'Harmattan, 1992, 205 pages.
- « Montage et évaluation des projets », cycle de formation des associations, CLAP (Centre de ressources et de Liaison pour les Associations et les Porteurs de projet) Midi-Pyrénées, 2005.